

d'un côté, & de l'autre il est environné d'un fossé profond ; en sorte qu'on ne peut y entrer qu'en passant sur un pont-levis, faisant face à une très-belle place qui conduit au Palais. Quand on a passé ce pont, on entre dans une grande Cour, qui, comme un Cloître de Religieux, est entourée de piliers & de pilastres, & ornée d'une fontaine. Après avoir traversé cette cour, on trouve un vaste & magnifique salon dont le plafond est très-beau. De cette salle on passe dans la Chambre des États. Le plafond de cette pièce est encore plus riche par l'or qu'on y voit briller de toutes parts ; les murs en sont ornés de figures en stuc, & le carreau est à la Hollandoise, c'est-à-dire, en tuiles plombées, fort propres & fort brillantes. Le second Appartement est dans le même goût, & encore plus orné. De-là on passe dans la Salle Royale, *la Sala de los Reyes* ; & c'est à bon droit qu'on l'appelle ainsi, puisqu'elle est remplie de portraits de Rois. On y voit effectivement en bois, ou en cire, dix-neuf Rois de Castille, six de Léon, deux des Asturies, & seize d'Oviédo, placés tout autour de la salle, chacun à son rang. Les Reines, les Com-

tes & les Ducs sont placés au-dessous d'eux. C'est-là qu'on voit ce fameux *Cid Don Rodrigue Diaz de Bivar*, dont on raconte tant de merveilles. Le nom de *Cid* est Arabe, & signifie Commandant. Le *Cid* en question vivoit en 1055, sous le règne de Ferdinand de Léon. Cette Salle a vraiment l'air majestueux, capable d'échauffer l'imagination & d'inspirer de grandes idées. On passe ensuite dans une petite Chapelle, où il n'y a de remarquable que le tableau de l'Autel, qui est du *Carduchio*. Derrière cette Chapelle est une chambre ornée de différentes pièces de sculpture, qui représentent des chiens, des lièvres & d'autres animaux très-bien exécutés. Il s'y voit une longue inscription qui fait tout le tour de la chambre, mais dont je ne pus rien déchiffrer, parce que les caractères sont usés de vieillesse. Je pense qu'elle ne contenoit que des prières ou quelques pieuses Sentences, telles qu'on en voit dans la chambre voisine, où l'on a écrit : *Laudam te in secola se-colorum — Mayerde memento me. — Ora pro nobis.*

Udal Ap-Rhys, en parlant de l'Alcassar, dit qu'il a vu seize chambres

ornées de tapisseries magnifiques & de plusieurs tableaux de prix , mais il s'est trompé; il n'y a ni tableaux, ni tapisseries dans tout ce Palais.

Philippe II, en 1590, fit mettre des dates & des inscriptions au-dessous des portraits des Rois & des Reines d'Espagne qui sont dans la grande Salle.

Le Gouverneur du Château me dit que ce bâtiment étoit du milieu du treizième siècle, ou de 1260 ; cependant je me souviens d'avoir vu une Charte du Roi Alphonse, datée de 1160, où il est fait mention de l'*Alcassar*, ce qui lui donneroit 100 ans d'antiquité de plus. Il est étonnant que l'Historien de Ségovie dise si peu de chose d'un monument de cette importance. Il rapporte seulement qu'en 755, lorsque les Maures attaquèrent Ségovie, les Habitans mirent le Palais d'Hercule & la Tour de Saint Jean en bon état de défense, & que c'est ce même Palais d'Hercule qui est aujourd'hui l'*Alcassar*. Je croirois plus volontiers, que ce Palais est du huitième siècle, & non pas du treizième : cette date le rapproche plus du règne des

Maures en Espagne, quoique peut-être il soit encore de plus ancienne date.

On voit, dans ce Palais, deux canons qui sont fort anciens, & d'une figure singulière.

L'*Alcassar* est la même chose que la Tour ou le Château de Ségovie, dont il est tant parlé dans l'ingénieux Roman de M. le Sage, & dans d'autres ouvrages. C'est-là qu'on renfermoit autrefois les prisonniers d'État. Le Duc de Ripperda, qu'on peut appeller le Don Quichotte de la politique, y fut assez longtemps détenu, & trouva le secret de s'en sauver. Il y a bien à Ségovie une autre prison, mais qui n'étoit point destinée pour les personnes d'un certain rang. Celui qui en étoit Gouverneur du temps que Ripperda y étoit renfermé, est encore vivant: c'est lui-même qui m'a dit que ce ne fut point la fille de Ripperda, mais une servante, qui favorisa son évasion. Sa fille qui étoit mariée à un Noble de l'Andalousie, résidoit dans cette Province; il n'y avoit qu'une porte à la chambre dans laquelle étoit Ripperda; elle étoit gardée jour & nuit par deux sentinelles, & deux au-

tres sentinelles gardoient la chambre voisine, où étoit encore un corps-de-garde considérable. Il n'est donc pas aisé de comprendre comment ce prisonnier put échapper. Un domestique de Ripperda vint dire au Gouverneur que son Maître étoit malade; celui-ci permit en conséquence qu'on lui donnât des secours. Or c'étoit un autre domestique qui s'étoit mis dans le lit, & qui contrefit si bien le malade, que le Gouverneur fut dans la bonne-foi pendant neuf jours, au bout desquels il découvrit le stratagème; mais Ripperda étoit-déjà bien loin. Il y a quelque apparence que ce Gouverneur avoit des ordres secrets pour faciliter sa fuite, soit qu'on se lassât des dépenses que sa détention occasionnoit, ou qu'on ne voulût pas le perdre, ou par d'autres vûes qu'on ne pénètre pas. Lorsqu'en 1726 Ripperda sçut à Madrid qu'il y avoit des ordres pour l'arrêter, il se retira dans l'Hôtel de M. Stanhope, Ambassadeur d'Angleterre.

Le Ministre Anglois, qui n'étoit pas alors chez lui, fit tout ce qu'il put pour l'obliger à sortir de sa maison. Enfin il en fut tiré de force par ordre du Roi.

L'Ambassadeur qui vouloit bien être débarrassé de Ripperda , mais non par la force , ni par des ordres de la Cour , voyant l'atteinte faite à son privilège , réclama ses droits d'Ambassadeur ; & comme la Cour ne s'empressoit pas à lui en faire satisfaction , il retourna en Angleterre. Ripperda avoit d'abord été revêtu du caractère d'Envoyé de la part de la Hollande ; ensuite s'étant insinué dans les bonnes grâces d'Albéroni , il devint sa créature , & peu de temps après , Ministre d'État. Ce fut lui qui conclut le Traité de Vienne entre Philippe V & Charles VI. Ripperda , après avoir parcouru tous les États de l'Europe , sans pouvoir y trouver d'asyle , alla en Afrique implorer la protection des États de Barbarie : il fut donc successivement Protestant , Catholique Romain , Juif , Mahométan , & il est mort à-peu-près Payen.

La Cathédrale de Ségovie est encore très-digne de l'attention d'un Voyageur. C'est un édifice Gothique , mais qui a de la Noblesse & de la magnificence. L'Église bâtie , à ce qu'on m'a dit , en 1525 , est une très-grande Basilique , qui a deux Chœurs ; il y a de tous côtés des Autels décorés de Reliquaires

quaires fort riches. Les vitres sont chargées de peintures ; ce qui répand un peu d'obscurité dans l'Église. La Sacristie est fort belle , & contient plusieurs tableaux de prix : elle est voûtée & environnée d'arcades. Tout auprès est un Cloître fort grand , mais qui n'offre rien de curieux que le tombeau d'un Evêque de Ségovie. On conserve dans cet endroit quantité de vêtemens Juifs , restes des infortunés Hébreux , qu'un Inquisiteur fit brûler. Heureusement pour ceux qui s'y trouvent encore , il n'y a plus de Tribunal de l'Inquisition à Ségovie ; il a été transféré ailleurs. On voit , dans la Salle du Chapitre , un magnifique tableau de la Vierge & de l'Enfant Jésus , par l'Espagnolet , & une riche tapisserie représentant l'Empereur Aurélien & Zénobie. Je n'ai rien remarqué de rare dans les Bibliothèques , si ce n'est un Manuscrit latin du Pentateuque , traduit en 1600 , sur les Versions Hébraïque , Chaldéenne & Grecque , & qui a pour titre : *Versio Pentateuchi per Ciruelum Davocensem.*

On fait voir dans cette Église un privilège accordé en 1061 , par la Reine *Urraca* , pour le Palais & le Pont de l'Al-

cazar. Ce privilège singulier finit par ces mots : » Quiconque violera ce Privilège fera banni de la présence de » Dieu , & tourmenté éternellement » avec Dathan & Abiron , que la terre » engloutit ; il sera damné avec le traître Judas , & paiera cent livres d'or » à l'Evêque ».

Outre la Cathédrale , il y a encore plusieurs autres belles Églises à Ségovie, Celle de Saint-Milan est fort ancienne , & a été bâtie par Gonzale Feliz , en 923. J'ai trouvé sur les murs cette inscription :

; I : DCCC : AI : XXX : X :
 HQI. Æ. ↓ : H. Q. AR. ROI ;
 S. K. ̄. 2.

Et sur un autre côté des murailles , il y a :

MIL. I. CCC. XL. I.

Ce qui , je pense , signifie 1341.

Les voûtes de cette Église sont fort belles & très-vastes ; les colonnes ont un air noble & majestueux ; leurs chapiteaux sont ornés de figures d'hommes & d'animaux ; d'autres colonnes sont

décorées de beaux feuillages : le faite de ces colonnes est rond & assez plein ; il est assis sur une base quarrée fort large & bien faite. A l'entrée de l'Église, on voit une espèce d'arcade soutenue par de belles colonnes de marbre noir, rare & précieux : les piliers sont joints les uns aux autres, par une espèce de spirale ondée d'un très-beau travail.

L'Église de Saint-Sébastien n'est pas grande, elle est même assez resserrée, & la voûte, bâtie à la moderne, est de l'an 1699. A côté est une petite Nef, soutenue par trois arcades en ellipse, qui forment un coup-d'œil très-désagréable ; je ne sçais pas de quel temps elles sont, mais à coup sûr elles sont Gothiques. Les deux piliers qui soutiennent le portail, paroissent avoir été faits du temps des Maures.

L'Église de Saint-François est plus belle & plus spacieuse ; elle a un orgue magnifique. Les arcades qui soutiennent la voûte ont de la noblesse & de la grandeur : elles sont presque toutes d'une forme exactement circulaire, excepté deux ou trois qui sont à angles aigus ; le toit est à la moderne. Sur la gauche en entrant est une petite chapelle rem-

plie de sculptures Gothiques. L'arcade qui est en face de la porte d'entrée, est chargée d'ornemens semblables & de très-mauvais goût.

L'Église de Saint-Martin est fort ancienne ; elle rapporte sa fondation à l'année 1140. Au fond de cet édifice, du côté de l'Occident, on voit une arcade élevée dans le goût moresque, qui est la plus belle chose que j'aie vue en ce genre : elle est ornée d'une multitude infinie de moulures qui vont toujours en décroissant. Il y a encore une autre arcade assez belle, soutenue par des colonnes de marbre noir.

L'Église de Saint-Augustin est un édifice tout-à-fait moderne : elle est assez grande, & les arcades ont une forme circulaire. Il y a peu de bonnes peintures, mais la Sacristie est fort riche.

L'Église de Saint-Dominique est d'une architecture Gothique, mais qui ne manque pas de noblesse. Elle a été bâtie en 1406. Au-dessous des corniches extérieures on voit un T gravé sous cette forme en gros caractère tout autour de l'édifice ; mais on ne sçait ce que signifie cette figure. Peut-être est-ce une abréviation du mot Espagnol ; *Tanto monta,*

que l'on écrit quelquefois par une seule lettre. Ce mot, devenu fameux, fut dit à l'occasion du mariage de Ferdinand V ou le *Catholique*, avec Isabelle, en 1470 : *Tanto monta, monta tanto, Isabella como Fernando* ; „ Isabelle vaut „ autant que Ferdinand & Ferdinand „ autant qu'Isabelle „. Notre mot Anglois *tanta mount*, vient sans doute de ce proverbe Espagnol.

Le dedans de cette Église a été rebâti à la moderne ; les arcades sont rondes & n'ont guères que 300 ans.

L'Église de Saint-Jean-Baptiste passe pour la plus ancienne de Ségovie, puisqu'on rapporte sa fondation à l'an 923. Elle consiste en trois Nefs, séparées l'une de l'autre par des arcs d'architecture Gothique. C'est ici qu'on voit le tombeau des Chevaliers qui prirent Madrid en 932. Le Chef de ces Chevaliers s'appelloit *Fernand Garcias de la Torre* ; il est inhumé dans cette Église avec un autre Chevalier ; & c'est ce qui l'a fait appeller très-long-temps *l'Église des Chevaliers*. Au-dessus d'une porte de Madrid, sont deux statues de ces Chevaliers ; & l'on en trouve aussi les portraits dans l'Histoire de Ségovie.

On garde dans la même Église les Archives de la Ville, qui furent placées dans un très-beau coffre en 1686. J'y ai vu plusieurs tableaux, mais pas un seul qui soit de prix; il y a quelques sculptures assez bonnes. Le fond, du côté occidental, est rempli d'arcades à angles aigus avec des corniches ornées de têtes d'animaux; les chapiteaux des piliers ont les mêmes ornemens; les fenêtres sont étroites & longues. Remarquez, Monsieur, que, cet édifice étant du dixième siècle, il faut que les Espagnols aient eu l'usage des arcs en pointe long-temps avant nous, puisque ce goût de construction n'a passé en Angleterre qu'en 1216.

La petite Église de Saint-Paul est fort ancienne par dehors, mais on l'a rebâtie en-dedans, & elle est aujourd'hui à la moderne. J'ai trouvé, sous une arcade pointue, une inscription portant cette date, I. fl. CCC. LXXII, ce qui signifie 1372; car les Espagnols expriment ordinairement le nombre de mille par un I seul, & je n'en sçais pas la raison. Le tableau du grand Autel représente Saint Paul sur le chemin de Damas.

Près de la grande place est une autre Église, dont la date porte 1569. L'Histoire de Ségovie parle des Églises de Saint-Coloma, de Saint-Mêmes & de Sainte-Lucie, bâties en 923 : mais je n'en ai vu aucun vestige. C'est une chose fort singulière qu'il y ait ici plus de Couvents, plus d'Églises & plus de Paroisses qu'à Madrid.

La Ville entière présente un aspect bizarre; les bâtimens ont un air sauvage par l'élévation de quelques-uns au-dessus des parties inégales & raboteuses du roc sur lequel ils sont assis, sans qu'on ait pris aucun niveau : c'est un mélange de tous les goûts d'architecture, Romain, Gothique, Morefque, Saxon, Espagnol, &c.

La *Mayorque*, ou la place majeure, est un quarré irrégulier assez spacieux; mais les bâtimens dont elle est environnée, sont de construction Espagnole, & d'un goût pitoyable. Quoique le bois soit ici fort cher & fort rare, & que le soleil, si ardent en Espagne, le fasse fendre & entr'ouvrir de toutes parts, le devant des maisons est de bois de sapin, mais mal rangé, & de si mauvaise grace, que toutes les maisons ont un air mes-

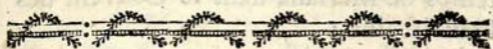
quin, misérable, & ressemblent à des châteaux de cartes.

La Maison-de-Ville, bâtie à la moderne, est un assez beau bâtiment. Philippe II y établit, en 1583, une monnoie, appelée en langage du pays, *ingenios*.

Ségovie a produit quelques Écrivains de réputation, parmi lesquels on distingue *Villalpand*, *Sépulvéda*, *Bonaventure* & *Covarruvias*.

La Manufacture de draps est considérable : il en sortit en 1759, 7400 pièces de 30, 60 & 80 barres de cours ou de longueur. Il y a aussi une Manufacture de toiles, une de papier, & une Fabrique de couvertures de lit, qui sont peut-être les plus belles qu'il y ait au monde, mais fort chères.





L E T T R E X V.

*Antiquités de Cordoue , de Séville ,
de Cadix , de Grenade , de Sa-
gonte , de Tarragone & de Bar-
celonne.*

CORDOUE est dans une situation charmante , au milieu d'une magnifique plaine , sur la rive du Guadalquivir. Les rues de cette Ville sont , comme celles de Tolède , extraordinairement étroites. La Mosquée est un grand bâtiment carré qui a dix-neuf Nefs , dont la direction est du Septentrion au Midi : elles sont séparées par de jolies petites colonnes qui sont , ou de marbre noir , ou de jaspe , ou d'albâtre. Quelques-unes de ces colonnes ont des chapiteaux d'ordre Corinthien , restes précieux d'un ancien Temple dédié à Auguste , ainsi qu'il paroît par l'inscription suivante , gravée sur un pilier de marbre verd , qu'on voyoit encore du

temps de Mariana dans le Couvent des
Franciscains :

IMP. CAESAR. DIVI.
F. AVGVSTVS. COS.
VIII. TRIB. POTEST.
XXI. PONT. MAX. A
BAETE. ET JANO
AVGVSTO. AD
OCEANUM
CXXI
CONSTANTIAE
ÆTERNITATI
QUE AVGVST.

(Voyez Mariana , L. 3. Ch. 24.)

Le grand chemin dont il s'agit dans
cette inscription, ouvrage des Romains,
étoit sans doute d'une grande étendue,
proportionnée à sa magnificence. Il alloit
de Salamanque à Cadix, en passant par
Mérida & Séville; ce qui fait un espa-
ce de plus de cent lieues. L'autre par-
tie de ce chemin, qui passoit de Cor-
doue à Ezija, & de-là couroit jusqu'à
la mer, ne fut achevée que sous l'on-
zième Consulat d'Auguste, comme il
paroît par cette autre inscription :

IMP. CAES. DIVI. F. AVGVSTVS. PONT.
MAX.

COS. XI. TRIBVNIC. POTES. X.

IMP. VIII.

ORBE. MARI ET. TERRA. PACATO.

TEMPLO.

JANI. CLVSO. ET. REP. P. R. OPTIMIS

LEGIBVS.

ET. SANCTISSIMIS. INSTITUTE.

REFORMATA.

VIAM. SVPERIOREM. COS. TEMPORE.

INCHOATAM.

ET MVLTIS. LOCIS. INTERMISSAM. PRO

DIGNITATE.

IMPERII. P. R. LATIOREM. LONGIOREM

QUE.

GADEIS. VSQ. PERDVXIT.

L'Empereur Adrien fit réparer ce grand chemin, ainsi qu'une autre inscription l'annonce.

IMP. CAESAR.

DIVI. TRAJANI. PAR-

THICI. F. DIVI. NER-

VAE. NEPOS. TRAJA-

NVS. HADRIANVS.

AUG. PONTIF. MAX.

TRIB. POT. V. COS.

III. RESTITVIT.

Les colonnes de cette Mosquée feroient un effet admirable , si elles n'étoient pas coupées par des croix , par des autels , par le chœur & par le Presbytère , situé précisément au milieu du Temple. Les arcades sont rondes & rentrantes , disposition faite exprès peut-être pour représenter le Croissant , symbole du Mahométisme ; & le tout est à la moderne.

On voit à Cordoue , chez un Particulier de cette ville , plusieurs inscriptions Romaines , & sur-tout beaucoup d'inscriptions sépulchrales ; mais on n'y trouve pas un seul nom illustre ou remarquable. Le P. *Ruano* , Jésuite , devoit en donner une explication , dans un Ouvrage qu'il préparoit sur les antiquités de Cordoue.

Séville est aussi sur les bords du Guadalquivir , dans une plaine immense. Elle a sur ce fleuve un pont de bateaux. Cette ville est fort grande , fort peuplée , & contient , à ce que je crois , autant de monde qu'à Madrid. Les rues sont encore plus mal qu'à Tolède ; mais les maisons sont plus propres. Elles ont toutes une cour quarrée , autour de laquelle regnent de tous côtés des bâtimens

ornés de treillages en verd, & d'une grosse treille qui la met à l'abri du soleil.

La Cathédrale de Séville est d'une structure Gothique, mais fort belle, & à arcades pointues. Les vitraux sont enrichis des plus belles peintures en ce genre que j'aie vues. L'édifice est divisé en cinq nefs, coupées par le chœur, qui empêche la vûe d'un magnifique autel & d'une Vierge placée à l'orient dans le fond de l'Eglise. Près de cet autel, est un tombeau d'argent massif en forme de sarcophage, où sont renfermés les restes de Saint Ferdinand. Cette Eglise est extraordinairement riche en argenterie; il y a des autels entiers d'argent massif. La Salle du Chapitre est ovale, & d'une forme agréable.

La Tour de Séville a 44 pieds en quarré, & plus de 130 de hauteur. Elle fût bâtie par les Maures, au commencement du onzième siècle. Les Chrétiens y ont ajouté des tourillons, & une coupole; en sorte qu'elle est aujourd'hui haute de plus de 300 pieds. La montée n'en est pas difficile, parce qu'il n'y a point de degrés; on y va fort aisément à cheval. Il y a dans plusieurs

Couvens de cette ville , de très-beaux Tableaux de Murillo. Dans un Couvent de Jéronymites qui est sur la rivière , on voit une fort belle statue de Saint Jérôme en terre cuite. On jouit, du haut de la Tour de ce Couvent , du plus beau point de vûe qu'on puisse imaginer. Les eaux sont amenées dans cette ville par un Aqueduc Romain , qui va depuis Carmone jusqu'à Séville , ce qui fait près de sept lieues d'étendue. Il reste encore des vestiges d'un ancien Temple de Diane dans deux piliers d'ordre Corinthien , sur lesquels on a placé les statues d'Hercule & de Jules-César. L'Hôtel du Duc de Médina - Cœli contient des colonnes , des statues & des inscriptions. Les murailles de Séville sont encore de construction Romaine.

On voit à Cadix plusieurs belles peintures de *Murillo* , sur-tout un grand Tableau destiné pour un maître-autel. C'est ce Tableau qui lui coûta la vie ; car en voulant le placer lui-même , il tomba du haut de l'autel , & se tua. La grande Eglise de cette ville possède des restes précieux des Romains , comme des colonnes , des médailles , des bronzes , des inscriptions , &c. Dans l'angle de

la maison d'un Particulier, il y a des lambeaux d'une robe Consulaire attachés au mur, au-dessus de laquelle on a peint une tête couronnée de lauriers. Il y avoit dans un Couvent de Cadix un ancien Tombeau orné de statues & de bas-reliefs de marbre; les bons Peres en ont fait un réservoir, & ont fait servir les statues pour une fontaine. On découvrit, il n'y a pas long-temps, une fort belle colonne; mais dans la crainte d'être obligé de faire quelques dépenses pour la relever, on la recouvrit aussi-tôt de terre. La place de Cadix est assise sur des débris & des décombres; pour peu qu'on y remue la terre, on est sûr de trouver quelque ancien monument.

Médina-Sidonia offre aussi plusieurs anciennes inscriptions.

Grenade est une ville délicieuse. Elle est située au pied d'une chaîne de montagnes fort escarpées, qui s'étendent fort avant dans la plaine, & qui la bordent des deux côtés. Cette plaine est charmante, soit par les jardins, soit par les villages qui sont dispersés dans son étendue, & qui forment un coup d'œil

admirable. Si elle étoit arrosée par une rivière , je ne sçais pas s'il y auroit un point de vûe qu'on pût comparer à celui-ci. Vous pouvez vous en former une idée en vous représentant la vue de Clifden , ou de Clifton en Angleterre , l'un sur la Tamise , l'autre sur la Trente.

L'Alhambra (1) est bâti sur une hauteur , d'où l'on voit la ville & toute la plaine. Cet édifice est composé de plusieurs appartemens dans le goût Morisque , avec des alcoves , des dômes , & des fontaines ornées d'inscriptions Arabes. Charles V y a ajouté un corps de logis , mais qu'il n'a pas fait achever. La face du bâtiment est assez belle , & les appartemens sont rangés autour d'une cour exactement ronde , & ornée de deux galeries qui ont chacune trente-deux colonnes de marbre très-beau , très-précieux. Le jardin de cette ancienne demeure des Rois Maures , a de la magnificence ; il y a d'agréables promenades , des fleurs , des ombrages , &

(1) C'est sans doute le Palais des Rois Maures.

quantité de jets - d'eau. On l'appelle *Guihalaristée*. Les environs de Grenade sont charmans pour aller à cheval.

On fait voir à Sagunte un pavé antique formant un quarré de pieces de rapport qui sont aussi quarrées entr'elles. Dans le milieu est un Bacchus monté sur un Tigre. Il regne tout autour de ce pavé une espece de cartouche, & les angles en sont décorés de fleurs. Ce qu'il y a de plus curieux dans cette ville, ce sont les restes d'un amphithéâtre Romain, bâti au-dessus du Château sur un rocher fort haut, commandant une plaine fertile qui s'étend jusqu'à la mer. M. *Merti*, Doyen d'Alicante, a donné dans ses Lettres une description de cet ancien Théâtre, avec toutes les inscriptions Romaines. Nous en avons en Anglois une traduction faite par M. *Wesseling*; & il me semble, autant que je puis m'en souvenir, que cette enceinte contenoit, selon lui, 14000 personnes. Il est certain que cet édifice a du moins une grande apparence.

A Tarragone, on trouve encore quantité d'inscriptions anciennes. On peut les voir dans le Livre intitulé *Annales de la Catalogne*. A deux lieues de

Tarragone, sur le chemin de Barcelonne, on passe sous un superbe arc de triomphe érigé par Licinius : les colonnes sont d'Ordre Corinthien & cannelées, & le fronton est orné de denticules, comme dans l'Ordre Ionien. L'inscription qui est sur la frise, est presque entièrement effacée d'un côté ; mais de l'autre on lit : EX TESTAMENTO LICINII. Des Antiquaires prétendent que dans le côté qui n'est plus lisible, il y avoit F. SERG. SUSÆ CONSECRATUM. *Voy. Ant. August. Dial. 4. p. 142.*

A quelques lieues plus loin, près du même chemin, on voit le tombeau des deux Scipions, ou plutôt la base & les restes d'un Obélisque ou d'une Pyramide élevée en l'honneur de ces deux foudres de guerre. Il y a sur cette base deux figures habillées à la Romaine ; & quelques Antiquaires prétendent qu'elles représentent les deux Scipions ; d'autres veulent, que ce soient deux esclaves en pleurs.

Barcelone n'offre rien de bien curieux, si ce n'est un Lion poursuivant sa proie, à demi-relief, avec plusieurs autres figures d'hommes, de chiens & de chevaux. On a fait, de l'endroit où est

ce morceau, une cîteerne qui est dans la cour d'un Chanoine. Près de-là, on voit sur une muraille deux magnifiques têtes en profil très-bien conservées: l'une représente Jules Cefar, couronné de lauriers; l'autre, dont on ignore le sujet, a un très-beau casque. On trouve peu d'inscriptions anciennes dans cette ville. Un Voyageur doit être surpris de trouver le peuple de Barcelonne si industrieux; à l'ardeur que les habitans paroissent avoir pour le travail, on ne diroit pas qu'ils sont Espagnols. La ville est grande, & a beaucoup de largeur; mais les rues sont obscures & fort étroites. Les fortifications, routes considérables qu'elles sont, & par conséquent d'un entretien fort dispendieux, sont mal-entendues, mal imaginées.

De toutes les inscriptions Romaines qui sont conservées en Espagne, il en est peu d'aussi curieuses que les vers dont je vais vous faire part. Ils se lisent dans un Temple près du Pont d'Alcantara dans l'Estrémadure. *Laser*, qui a bâti ce Temple & le Pont, étoit, à ce qui paroît par ces vers, aussi bon Poète que bon Architecte.

IMP. NERVÆ TRAJANO CÆSARI
AUGUSTO, GERMANICO, DACICO, SA-
CRUM.

*Templum in rupe Tagi superis & Cæsare
plenum ,*

Ars ubi materiâ vincitur ipsa suâ ;

*Quis , quali dederit voto , fortasse requi-
ret ,*

*Cumque viatorum , quos nova fama
juvat.*

*Pontem perpetui mansurum in sæcula mun-
di*

Fecit divinâ nobilis arte LACER ;

Ingentem vastâ pontem qui mole peregit ,

Sacra litaturo fecit honore LACER.

*Qui pontem fecit LACER , & nova tem-
pla dicavit ,*

Scilicet & superis munera sola libans :

Idem Romuleis templum cum Cæsare divis

Constituit. Felix utraque causa sacri.

C. Julius LACER H. S. F. &

Dedicavit amico Curio Luconi

Igeditano (1).

Voyez l'Atlas de Blæw.

(1) D'Igedita , ancienne ville de Portugal ,
aujourd'hui Edania , qui n'est plus qu'un bourg

LETTRES XVI & XVII.

*Forces de Terre & de Mer , Fi-
nances , Commerce & Manu-
factures.*

Les forces de terre consistent, sçavoir :
l'infanterie Espagnole , en 78 batail-
lons , qui font 46876 hommes ; deux
Régimens Italiens de 2120 hommes ;
trois Régimens Wallons , 3180 hom-
mes ; trois Régimens Irlandois , 3180
hommes ; trois Régimens Suisses , 4440
hommes ; 33 bataillons de Milices ,
23100 hommes ; huit bataillons d'Inva-
lides , 4800 hommes.

La Cavalerie est composée de 46 es-
cadrons , faisant 6114 hommes ; dix
Régimens de Dragons , 2560 hommes ;
& quinze bataillons de Compagnies
franches , 2005 hommes. Total 98375
hommes.

Outre ces troupes , le Roi , a pour la
garde de sa personne , un Corps de 150

Hallebardiers, qui sert aussi à compléter des Offices vacans.

Le Corps des Milices ne reçoit de paye que lorsqu'il est en exercice ; & alors il est payé comme l'Infanterie.

Les Compagnies franches ne tirent point non plus de paye du Roi ; elles sont entretenues par les villes où elles sont en garnison ; & pour indemnité de cette charge, ces villes jouissent de certains privilèges ou de certaines exemptions que le Roi accorde. Par un Édit de 1752, il est ordonné que, lorsque les Compagnies franches entreront en campagne, ou qu'elles marcheront pour le service de Sa Majesté, elles seront payées aux dépens du Roi.

Les forces de mer, ou forces navales, telles qu'elles existoient en 1760, consistoient en 38 vaisseaux de ligne, chacun de 70 canons, huit autres vaisseaux de 60 canons, quatre paquebots de 16 canons, sept galiottes à bombe de 8 canons chacune, quatorze chebecs de 14, 16 & 22 canons ; 21 frégates de 22, de 24, de 26, de 30 & de 30 canons.

Cadix a une École pour cent cinquante

Gardes-Marines entretenus par le Roi.

Les Soldats de Marine qu'on met à bord des vaisseaux de guerre, sont tirés du Régiment de la Marine, compris dans les forces de terre. Les Canonniers de la Marine sont aussi tirés du Corps de l'Artillerie, qui fait partie des forces de terre.

On construisoit en 1761, dans les chantiers de Guarnizo, du Ferrol & de Carthagène, quatre vaisseaux de ligne, cinq frégates, & quelques autres vaisseaux.

Les revenus de la Couronne d'Espagne consistent dans la Ferme du Tabac, dont le produit annuel est d'un million 221820 livres sterling; dans le produit des Postes, qui est de 360562 livres sterling; dans les Fermes Provinciales, où sont compris les taxes sur les vivres, pain, vin, viande, &c. les *Alcavalas*, & autres droits, & qui produisent un million 310888 livres sterling; dans les Fermes générales, sous lesquelles sont compris les droits de la Douane, de l'Amirauté, les droits sur le plomb, les cartes, la poudre, l'eau-de-vie, & autres, & dont le produit

annuel est de deux millions 530627 liv. sterling. Total cinq millions 423897 livres sterling.

Les *Fermes générales* comprennent tout ce qui regarde les Douanes, le tabac, le sel, le plomb, le vif-argent, &c. La Poste a le papier timbré, les permissions pour commercer en Amérique, & quelques autres détails dont il est fait mention dans *Vetaritz*. Le plus grand nombre des taxes, qu'on appelle *taxes générales*, imposées sur le tabac, le sel & dans les Douanes, est levé au profit du Roi par un Conseil particulier qui en a l'administration ou la régie. Depuis que ce Conseil en a la Direction, & qu'il a établi une nouvelle forme de régie, on s'apperçoit que le bénéfice est plus considérable, & qu'il s'accroît tous les jours. Le seul revenu du tabac est augmenté annuellement, depuis 1739, d'un million d'écus Vellon, ou de 111311 livres sterling. Le plan qu'on a suivi pour cette opération, a été donné par Don *Martin de Loynex*. Lorsqu'il fût nommé Administrateur général, il fournit des cautions qui garantissoient l'augmentation

tation des bénéfices suivant son opération; à la fin de l'année, il se trouva libre de tous ses engagements, & il prouva que la vente du tabac s'étoit montée à un million de réaux de plus que les années précédentes. Le grand moyen dont il se servit, fut d'augmenter les taxes sur le tabac le plus fin & le plus cher, & au contraire, de diminuer les tabacs bas ou communs dont le peuple fait usage. J'ai ouï-dire qu'en France tous les tabacs sont de même prix; qu'un Masson ou un Cordonnier prend du tabac aussi bon & aussi fin qu'un Duc & Pair; & que c'est absolument pour tout le monde le même tabac, sans aucune différence: ce qui me surprendroit beaucoup, si je ne sçavois que la France est le Pérou des Financiers.

Le Clergé, comme les autres membres de l'État, porte les impositions générales, parce qu'on les regarde comme des droits régaliens; mais outre les taxes générales, le Clergé paye encore *la Croisade*, le *Subside*, & l'*Escusade*, évalués à 155555 livres sterling.

La Ferme des taxes Provinciales ne s'étend que sur les vingt-deux Provin-

ces de la Couronne de Castille ; elle comprend plusieurs branches, & entr'autres, l'*Alcavala*, établie en 1341. C'est une taxe de dix pour cent, sur tout ce qui est vendu en échange, soit en revenus de biens-fonds, soit en rentes. On y ajouta quatre pour cent de plus, dans les années 1639, 1642, 1656, 1664.

Les Fermiers de cette imposition n'exigent que dix pour cent sur les ventes qui se font en gros ; mais dans les ventes en détail, ils prennent quatorze pour cent. Cependant, suivant *Ustaritz*, il paroît qu'on ne procède pas toujours de la même manière à ce recouvrement, & que dans quelques endroits on ne lève que six ou sept pour cent. Le Clergé n'est point soumis à cette loi ; au contraire tous les Bénéficiers jouissent d'un certain privilège pour les choses de consommation ; mais ceux qui n'ont pas de biens-fonds, paient la taxe comme les autres Sujets du Roi, parce qu'ils rentrent alors dans la classe commune.

La seconde branche des taxes provinciales, s'appelle les *Millions*, les *Millones* ; elles renferment d'autres taxes ad-

ditionnelles connues sous le nom de *nouveaux impôts*. Les millions commencerent en 1590, lorsque les États de Castille accorderent à Philippe II un subside de huit millions de ducats. En 1601, les mêmes États accorderent à Philippe III un nouveau subside additionnel de quatre millions, pour l'espace de six années. Cette imposition fut appelée le *service de 24 millions*; les besoins de l'État l'ont fait continuer dans la suite. De ces vingt-quatre millions, quatre millions & demi sont pris sur le sel, & les vingt autres sur le vin, l'huile, le vinaigre & la viande de boucherie. La mesure dont on se sert pour les liquides, se nomme *Arrobe*; & elle est composée de huit parties, appelées *Azumbrez*, dont il en appartient une au Roi. Le vendeur est obligé d'évaluer le huitieme de l'Arrobe dû à la Couronne, & d'en payer le prix. Ces différentes taxes sont affermées 892888 livres sterling, ou 20408880 livres, argent de France.

Il y a encore d'autres taxes, comprises sous le titre général de *taxes Provinciales*, telles que les taxes sur l'eau-de-vie, le savon, la neige, les cartes,

& quelques autres menus articles ; elles font affermées 91244 livres sterling.

Il est à remarquer que la plûpart des impositions générales ne sont mises que sur les choses de premier besoin , ou sur ce qui sert à la consommation du peuple ; mais que les impositions provinciales tombent généralement sur tous les états , sur les Grands comme sur les Petits. Depuis long-temps le peuple crie contre ces taxes provinciales , & il voudroit qu'elles ne pûssent fouler que les Grands. Le Ministère le voudroit bien aussi , & ne demanderoit qu'à soulager le peuple aux dépens des Grands qui sont toujours assez riches. On est actuellement occupé des moyens d'y faire quelque réforme ; mais jusqu'à ce qu'elle soit faite , les choses restent au même état.

Don Miguel de Zabala , dans un Mémoire présenté à Philippe V en 1734 , démontroit , que des *soixante & seize millions de réaux de Vellon* , qu'on doit tirer des taxes provinciales , suivant la plus basse estimation , il n'en entroit que sept millions dans les coffres du Roi.

Ce qu'on appelle en Espagne les *Juros* ,

forme des droits perpétuels de propriété, ou plutôt ce sont des pensions que le Roi accorde, ou par faveur, ou par voie d'indemnité, ou par récompense. Quelquefois ces pensions sont si considérables, qu'elles vont à plus de trois pour cent des revenus de l'État.

La *media annata*, la demi-annate, est proprement ce que nous appellons en Angleterre, *the first fruits*, le premier produit. C'est en Espagne la moitié du revenu de la première année, sur tous les Bénéfices & toutes les Dignités Ecclésiastiques nouvellement conférées. Tous les emplois à vie, honorables & considérables, dont le Roi dispose en Espagne, sont soumis à cette taxe.

Outre les revenus dont je viens de donner une idée, & les Annates, l'Espagne retire encore de l'Amérique & des Indes des sommes très-considérables, que l'on fait monter au moins à 900000 livres sterling, ou environ 19800000 livres, argent de France.

LE commerce de la Grande-Bretagne avec l'Espagne & les Indes Espagnoles, est au moins diminué d'un bon tiers, depuis près de quarante ans, & la ba-

lance entre les deux Royaumes devient tous les jours moins favorable à l'Angleterre. La raison n'en est pas, ce me semble, difficile à appercevoir. L'extrême avarice de nos Marchands de Londres, & leurs exactions, ont opéré ce changement. En ne voulant point mettre de bornes à leurs profits, & négligeant un gain modéré, ils ont mis à leurs marchandises un prix excessif, qui rebute les Espagnols; ceux-ci d'autre part ont donné aux François & aux Hollandois la facilité de nous revendre à nous-mêmes leurs marchandises dans les Ports d'Espagne, & de nous pourvoir chez eux des matieres de commerce qu'ils donnent à meilleur marché qu'en Angleterre. Une autre raison, c'est que le prix du travail, ou la main d'œuvre, en France & en Hollande, est beaucoup moins chere qu'en Angleterre; ce qui leur donne la faculté de livrer leurs marchandises aux Espagnols, à un prix bien au-dessous de celui que nous sommes obligés de demander. Une troisième raison, c'est la révolution faite en Espagne par une branche de la Maison de Bourbon, sous le regne de la Reine Anne; époque où les François ont com-

mencé à faire le commerce en Espagne, & à nous enlever la meilleure partie de ce commerce, que probablement nous ne pourrons jamais recouvrer. On pourroit donner pour quatrième raison, les progrès que les Espagnols ont faits dans quelques branches de Manufactures. L'encouragement & les récompenses que les Princes de la Maison de Bourbon ont toujours donnés à ces Manufactures & aux Arts, ont porté plusieurs Espagnols à cultiver les Arts d'industrie, & à s'attacher au commerce. Depuis plusieurs années, les Ministres de la Cour d'Espagne ont fait tous leurs efforts pour établir, par le moyen de quelques ouvriers étrangers, différentes Manufactures; & l'attention constante qu'ils ont donnée à cet objet, n'a pas été tout-à-fait infructueuse. Il est vrai qu'aujourd'hui le Ministre qui a le département des Fabriques, par une politique inconcevable, non-seulement néglige de se servir des étrangers, mais les décourage entièrement, & qu'il fait par-là décliner les Arts & les Manufactures.

Le commerce entre l'Espagne & l'Angleterre, du temps de *Josué Gee* (Guy),

consistoit en draps & en étoffes de toutes especes , en cuir , plomb , étain , fer-blanc , bled & bœuf salé , toutes marchandises que les Anglois portoient en Espagne. Ils prenoient en retour des vins , de l'huile , des fruits , de la laine , de l'indigo , du bois de Campêche , de la cochenille , & d'autres drogues pour la teinture. M. Gee ne fait pas mention de la soie qu'on rapportoit en échange en Angleterre , parce qu'il n'a été permis d'exporter de l'Espagne de la soie non-manufacturée , que depuis 1760 : encore n'est-ce que dans les Ports de Barcelonne , d'Alicante & de Carthagène , que les étrangers peuvent s'en pourvoir , & n'ont-ils pour cela que l'espace de six mois , c'est-à-dire , depuis le 16 Novembre jusqu'au 16 Mai ; les autres six mois étant réservés pour donner le temps aux Manufactures d'Espagne , de faire le choix des plus belles soies.

Avant cette époque , nous avions coutume d'enlever plus des deux tiers des soies de l'Espagne , ce qui donnoit occasion aux Espagnols d'acheter nos étoffes à meilleur marché ; mais nous y gagnions toujours beaucoup , & la

balance en notre faveur étoit de plusieurs lingots d'or & d'argent.

Depuis l'avènement de la Maison de Bourbon au Trône de l'Espagne, cette balance a sans cesse diminué. Nous avons cessé d'être considérés & d'être regardés comme la Nation favorite; la France a pris notre place, & c'est elle qui tire aujourd'hui les trésors du Pérou & du Mexique, en retour de ses soies, de ses toiles, & autres ouvrages manufacturés.

La Paix d'Utrecht fut à peine signée, que nous commençâmes à sentir les effets de cette prédilection de l'Espagne pour la France; en sorte que je ne suis point du tout surpris de ce *Paëte de famille*, qui fait aujourd'hui tant de bruit, & qui n'est point du tout nouveau. Vous en serez convaincu, Monsieur, si vous voulez jeter les yeux sur quelques morceaux que je joins ici, & qui, je pense, n'ont jamais été imprimés.

M. Poulton, Consul d'Angleterre aux Canaries, dans une Lettre datée de Ténériffe du 22 Mars 1715, & adressée au Chevalier *Paul Methuen*, Ministre de la Cour Britannique à Madrid, écrivoit :

» DEPUIS la suspension d'armes en
 » Europe, les Sujets de Sa Majesté Bri-
 » tannique souffrent aux Canaries des
 » oppressions continuelles. L'Evêque de
 » Geronde a publié au nom du Roi un
 » ordre, en vertu duquel tous les Vais-
 » seaux Anglois sont obligés de payer
 » seulement les taxes ordinaires ; mais
 » depuis l'arrivée du nouveau Général,
 » cet ordre a souffert des interprétations
 » différentes. On prétend qu'il n'y a
 » que les marchandises qui sont pro-
 » prement du crû d'Angleterre, ou qui
 » viennent d'Angleterre en droiture,
 » qui soient comprises sous la taxe or-
 » dinaire ; mais que les marchandises
 » étrangères, quoiqu'amenées par des
 » Anglois, & dans des Vaisseaux An-
 » glois, paieront davantage, & ne joui-
 » ront point de ce privilège. En consé-
 » quence, Monsieur, j'avertis Votre
 » Excellence, que les Sujets de Sa Ma-
 » jesté Britannique ont payé plus de
 » 3000 livres sterling qu'ils ne devoient
 » pas ».

M. Keen, lorsqu'il n'étoit encore que
 Consul à Alicante, écrivoit à M. Stan-
 hope, à Madrid : « SUIVANT un ordre
 » exprès de la Cour, publié ici par le

» Gouverneur de Valence , tous les
 » étrangers sont obligés de payer , au
 » lieu des *Alcavalas* & des *Millions* ,
 » un impôt appellé *Quartal* , qui se
 » monte à-peu-près à 14 pour cent ,
 » & qui doit commencer dans l'année
 » 1714. Ainsi, Monsieur, les marchan-
 » dises & les denrées qui payoient déjà
 » près de quinze pour cent , ne paie-
 » ront pas à présent moins de 29 pour
 » cent. Outre que ces droits sont ex-
 » cessifs, il s'ensuit un grand inconvé-
 » nient ; car les Facteurs Anglois ayant
 » déjà réglé tous leurs comptes sur le
 » pied de quinze pour cent , ce nouvel
 » arrangement va jeter beaucoup d'em-
 » barras dans leurs Livres & dans leurs
 » Registres. Mais voici quelque chose
 » de plus étrange : ceux qui refusent de
 » payer sur le champ les nouveaux
 » droits , ont chez eux des soldats à
 » discrétion , auxquels ils sont obligés
 » de donner tant par jour jusqu'à ce
 » que les droits soient acquittés. Ces
 » procédés sont inouis , & jamais les
 » Sujets de Sa Majesté Britannique n'ont
 » payé plus de sept & demi pour cent
 » sous le regne de Charles II, dernier
 » Prince de la Maison d'Autriche ».

Le Chevalier *Martin Wartcomb* & le Consul *Ruffel*, dans une Lettre qu'ils écrivirent au Chevalier *Paul Methuen*, s'expriment ainsi : « L'augmentation » faite par la Cour d'Espagne sur les » taxes & les droits que nous avons » coutume de payer sous le regne de » Charles II, a interrompu notre com- » merce, & va infailliblement causer » sa ruine, si l'on n'y met ordre. *Don* » *Juan Antonio de Zavalos* vient de » faire publier un ordre, qui annulle » & révoque tous les privilèges & tou- » tes les faveurs dont les Sujets de Sa » Majesté Britannique ont constamment » joui jusqu'à présent; en sorte qu'à l'a- » venir toutes nos marchandises paie- » ront l'entrée & la sortie, suivant le » prix du Tarif: ce qui pour certaines » espèces va à 25, & même à 28 pour » cent ».

Ces impôts rigoureux, dont on forme ici des plaintes, n'étoient pas seulement contraires aux Traités conclus entre l'Angleterre & l'Espagne, mais encore aux engagemens & aux promesses de Louis XIV, qui, au nom de l'Espagne, & en qualité de Plénipotentiaire de son petit-fils, avoit promis,

avant la suspension d'armes : « 1°. QUE
 » tous les avantages , droits , exemp-
 » tions & privilèges , que l'Espagne
 » avoit accordés ou qu'elle accorderoit
 » dans la suite à la France , ou à la Na-
 » tion favorisée , seroient également ac-
 » cordés à la Grande-Bretagne. 2°. Que
 » toutes les marchandises du crû ou du
 » travail de l'Angleterre , qui parti-
 » roient des Ports de l'Espagne pour les
 » Indes, ne paieroient aucun droit d'en-
 » trée , ni de sortie en Espagne , & qu'el-
 » les jouiroient du même privilège en
 » Amérique ; que ces conditions & ces
 » promesses seroient expliquées dans le
 » prochain Traité de Paix , (celui
 » d'Utrecht) d'une maniere plus éten-
 » due & plus détaillée ».

Louis XIV & Philippe V n'eurent pas plutôt obtenu ce qu'ils demandoient, qu'ils donnerent à ces promesses l'interprétation la plus favorable à leurs intérêts , & la plus contraire au commerce de l'Angleterre. Lorsque la paix entre les Cours de Londres & de Madrid fut totalement rétablie , le Lord *Lexington* , Ambassadeur , écrivit à Londres : « LES
 » affaires ne sont plus sur le même pied
 » qu'on les avoit réglées avant la sus-

» pension d'armes. J'en ai fait mes plain-
 » tes à Sa Majesté , & le Roi m'a ré-
 » pondu : *Je sçais que la paix est aussi*
 » *nécessaire pour vous que pour nous , &*
 » *que vous ne la romprez pas pour des*
 » *bagatelles* ».

Le principal Traité qui fixe l'état du commerce entre l'Angleterre & l'Espagne , est celui de 1667 ; car celui de 1670 ne regarde que l'Amérique. Par le Traité de 1667 , il fut réglé & stipulé que les Sujets commerçans des deux Couronnes ne paieroient réciproquement d'autres impôts & d'autres taxes que celles qui seroient payées par les Habitans mêmes des places , des villes & des ports de mer pour lesquels les marchandises seroient destinées ; qu'ils jouiroient réciproquement des mêmes droits & privilèges , que les Habitans du pays ; qu'on ne permettroit point dans les deux Royaumes (en Espagne & en Angleterre) , sous quelque prétexte que ce fût , de retenir les Marchands dans les Ports , ou les vaisseaux à l'ancre , & qu'après le départ desdits vaisseaux , on n'intenteroit point de procès aux Facteurs pour raison des marchandises qu'ils avoient à bord ; que tous

les vaisseaux de Sa Majesté Britannique, en arrivant dans les Ports d'Espagne, ou dans d'autres Ports de la Domination Espagnole, seroient exempts de toutes visites & recherches de la part des Officiers chargés de veiller sur les marchandises de contrebande; que tous les vaisseaux des deux Couronnes, de l'Angleterre & de l'Espagne, quand les Capitaines le jugeroient à propos, pourroient débarquer une partie de leur cargaison où il leur plairoit, & se remettre en mer avec le reste des marchandises, sans en faire part ou sans en rendre compte à la Douane; que les paiemens, en retour des marchandises vendues, ne se feroient point en monnoie de cuivre ou autre semblable, mais dans l'espece que les Marchands aimeroient le mieux, &c. &c. Il seroit inutile d'entrer dans un plus long détail, à l'égard de tous les articles de ce fameux Traité, également avantageux à l'une & à l'autre Couronne. Il seroit à souhaiter que des Traités, où l'avantage est réciproque, & où les deux Nations contractantes voient clairement leurs intérêts, subsistassent toujours, ou qu'on fît tous les Traités ultérieurs sur les mêmes prin-

cipes , & que de tels *Paëtes de commerce* ne souffrissent jamais d'infraction.

Malgré cela cependant , le commerce que nous faisons encore avec les Espagnols est considérable ; il consiste principalement dans les articles suivans.

L'Angleterre porte en Espagne des quantités prodigieuses de poisson sec & salé , qu'ils appellent *Bacallas* ; des draps & des étoffes de toutes sortes en grand nombre , des soies manufacturées , de la coutellerie , des provisions de guerre & de mer , particulièrement des cables & des ancres ; des montres , & tout ce qui regarde l'Horlogerie ; des ouvrages en cuivre , de l'étain de Cornouailles , du plomb , de la clinquaille , des instrumens de Mathématique ; des pieces marquetées , surtout en bois de Sainte-Lucie & de la Jamaïque ; du fer-blanc , des cuirs , des bleds , des viandes séches & salées , du bétail , des fromages , du beurre , de la biere , des chapeaux , de la toile , du vitriol , du poivre , du riz , & d'autres productions de nos Colonies en Amérique. Nous pourrions encore les fournir de mâtures & de bois de construction , tels que ceux que nous reti-

rons de la nouvelle Angleterre ; & cette branche de commerce ne seroit pas la moins importante , si le Gouvernement vouloit y porter son attention (1). Les Espagnols ont en quelques endroits de l'Amérique de magnifiques bois remplis de chênes excellens ; mais comme ils ignorent la maniere d'en faire la coupe , & qu'ils n'ont point de Chantiers établis , tous ces beaux bois ne leur servent à rien , & l'Angleterre pourroit faire des gains immenses , si elle entreprenoit ce commerce.

En échange de nos productions , nous retirons de l'Espagne des vins , des huiles , du vinaigre , des fruits de toutes sortes , comme raisins de Damas , qu'ils appellent *passas de Lexia* , (passés à la lessive) , des raisins d'Almunegar , ville de l'Andalousie , que cette production rend fameuse ; des chataignes , des amandes , des figues , des citrons , des

(1) L'Auteur entend bien peu les intérêts de sa Patrie. C'est un point de politique chez les Anglois , de ne fournir à aucune Nation du bois de construction.



limons, des oranges, du cacao, du poivre d'Espagne, des grenades, de la laine fine, de l'indigo, de la cochenille, des drogues pour la teinture, pour le favon & pour faire le verre, comme la foute d'Alicante, du vis-argent, quelques soies travaillées, sur-tout celles de Valence & de Grenade; du Baume du Pérou, de la vanille, du chocolat de Guajaca, de la fause-pareille, du salpêtre, du sel de Cadix, du sel de Sainte-Marie, des courtes-pointes de laine, & de magnifiques couvertures de Ségovie, du fer de Biscaye, des lames d'épées de Tolède, des canons de fusils & de pistolets de Guipuscoa & de Barcelonne, du vermillon, du borax, des jambons, du tabac de Séville & de la Havanne; du favon, article autrefois très-considérable, mais fort peu important aujourd'hui, depuis que nous le faisons nous-mêmes, quoi qu'il en passe encore beaucoup en liasse; plusieurs drogues de Médecine qu'on tire de l'Amérique.

Je ne comprends pas dans ce détail le bois de Campêche, parce que, suivant le seizième article des Préliminai-

res du Traité de Paix fait en 1762, nous avons enfin obtenu la liberté de le couper nous-mêmes dans la Baye de Honduras, à condition de détruire tous les Forts que nous y avons élevés pour nous défendre contre les Gardes-Côtes Espagnols. Mais on auroit bien souhaité que les mots de *Baye de Campêche* y eussent été formellement exprimés. Ceux qui connoissent l'étendue & l'importance du commerce du bois de Campêche, doivent être bien charmés de voir enfin cet objet une fois bien établi. Quelles que fussent nos prétentions sur cela, il est certain qu'elles n'étoient pas sans difficultés, & que l'Espagne pouvoit toujours nous disputer le droit que nous avons tant de fois réclamé. On s'en convaincra sans peine, en jettant les yeux sur la *Table du commerce* présentée à Georges I, & rédigée dans la seule vue de faire preuve de ce droit qui n'est pas trop clair.

Les vaisseaux Espagnols qui font le commerce de l'Amérique & des Indes, sont partagés en trois classes, qui sont la Flotte, les Vaisseaux de Régître & les Gallions.

La Flotte consiste en trois Vaisseaux de guerre , & quatorze ou quinze Vaisseaux Marchands , dont le port est depuis 400 jusqu'à 1000 tonneaux. Ces vaisseaux sont chargés de tout ce que l'Europe produit de meilleur en tout genre ; comme étoffes de laine & de soie , toiles fines , velours , rubans & dentelles ; miroir , verre , papier , coutellerie , toutes sortes d'outils ou d'instrumens de fer , tant pour la culture des champs & des jardins , que pour bâtir ; des montres , des pendules ; du vif-argent pour l'exploitation des mines , des harnois de chevaux , des bas , des souliers ; des Livres , des Estampes , des Tableaux ; des munitions de toutes especes , des vins , des fruits , &c. Ainsi toutes les Nations de l'Europe sont intéressées dans les cargaisons de cette flotte. L'Espagne n'y a guères de part que pour ses vins , ses fruits , & quelques autres articles peu importans ; ce qui , joint au fret , aux droits de commission , ou de courtage , & aux taxes & impositions pour le Roi , est tout l'avantage qu'elle retire de ce commerce. La flotte est appareillée à Cadix , &

chargée pour la Vera-Cruz ; il n'est pas permis aux Vaisseaux de se séparer , ni de relâcher en aucun endroit. Lorsqu'on est arrivé à la Vera-Cruz , on débarque toutes les marchandises , & on prend en retour des lingots d'or & d'argent , des pierreries , de la cochenille , de l'indigo , du cacao , du tabac , du sucre & des peaux. En partant de la Vera-Cruz , les Vaisseaux viennent à la Havanne , dans l'Isle de Cuba , lieu du rendez-vous général où ils trouvent les Gallions.

Les Gallions forment une autre flotte qui fait tout le commerce de l'intérieur de l'Amérique. Elle fournit la Terre-ferme , par Carthagène , & le Pérou par Panama & Porto-Bello. Lorsque la flotte de la Vera-Cruz est arrivée à la Havanne , qu'elle a joint les Gallions & les Vaisseaux de Regître , & que tous les échanges sont faits de part & d'autre , on dépêche pour l'Europe un des meilleurs voiliers , pour donner avis à la Cour du nombre & de la qualité des Trésors dont la flotte est chargée. En conséquence la Cour met les impôts & les taxes qu'elle juge à propos , & en-

voie à la rencontre de la flotte , des Vaisseaux de guerre pour lui servir de convoi.

Les *Vaisseaux de Regître* sont équipés & envoyés pour le compte de quelques Marchands de Séville ou de Cadix. Lorsqu'ils croient que quelques Ports de l'Amérique ont besoin de certaines marchandises , ou manquent de certaines denrées , ils présentent une Requête au Conseil des Indes , & demandent la permission d'envoyer en course un Vaisseau de 300 tonneaux , pour subvenir aux besoins du Port qu'ils ont désigné. Si les raisons sont trouvées bonnes , le Conseil donne la concession pour un Vaisseau ou deux , chargés seulement de 300 tonneaux chacun , & moyennant une somme de 40000 ou 50000 dollars. Les Marchands sont encore obligés de faire des présens considérables à différens Officiers pour obtenir des facilités qu'ils n'auroient point sans cela. Car , quoique la permission portée dans le Regître , ne soit jamais que pour 300 tonneaux de port au plus , il ne part aucun de ces vaisseaux dont la charge ne soit pas de 600 ton-

neaux. Le nom du vaisseau, du Marchand, le nombre & la qualité de ses marchandises, sont inscrits sur les Regîtres du Conseil; l'Officier du Port est obligé, dans sa visite, de se conformer à l'instruction qui lui est envoyée de la part du Conseil, & de donner un certificat par lequel il conste que le Vaisseau n'est que de 300 tonneaux. Voilà ce que les Espagnols appellent *Vaisseau de Regître*. Ce sont ces Vaisseaux qui font depuis quelque temps tout le commerce de l'Amérique: pratique aussi préjudiciable pour tous les Commerçans en général, que contraire à l'ancienne & bonne manière de commercer aux Indes.

La Vera-Cruz est au sud-ouest du Golphe du Mexique & au sud-est de la ville de même nom.

La Flotte appelée *les Gallions*, est composée de huit Vaisseaux de guerre de 500 tonneaux chacun, destinés principalement pour fournir le Pérou de munitions de guerre, mais qui sont encore chargés de toutes sortes de marchandises pour le compte de différens particuliers. Douze Vaisseaux Mar-

chands, aussi de 500 tonneaux, sont sous le convoi des Gallions. Cette Flotte, comme celle de la Vera-Cruz, a ses bornes & ses limites; elle ne peut faire que le commerce de la Terre-ferme & des Côtes de la Mer du Sud, comme la Flotte de la Vera-Cruz ne peut débarquer que dans le Mexique.

Aussi-tôt que les Gallions arrivent à Carthagène, on dépêche des Vaisseaux d'Avis à Porto-Bello, à toutes les villes adjacentes, & sur-tout à Panama, où sont déposés les Trésors du Pérou & du Chili, pour que tous les retours soient prêts à l'arrivée des Gallions à Porto-Bello. Les Marchands se rassemblent donc de toutes parts; & l'on peut dire qu'il n'est aucun endroit dans le monde où il soit traité de matières aussi importantes, & avec autant de promptitude qu'à Porto-Bello. La Foire ne dure que quinze jours, & dans ce court espace de temps toutes les affaires sont terminées. Pendant cette Foire, on voit les lingots d'or & d'argent, & les sacs de poudre d'or étalés sur les quais comme des marchandises de nulle valeur. Cet étalage d'or, d'argent & de pierres,

ries, d'une part; de l'autre, de tous les ouvrages les plus beaux & les plus précieux qui se fabriquent en Europe, forme un spectacle magnifique, qui porte l'étonnement & l'admiration dans l'esprit.

Carthagène est située dans le point le plus septentrional de la Terre-ferme. Porto-Bello & la ville de Panama sont près de l'Isthme; la première au nord-est, & l'autre au sud-ouest.

Tout le commerce des Indes Orientales avec l'Amérique Espagnole se fait par un seul Gallion, appelé le *grand Gallion*. Ce Vaisseau arrive des Philippines à Acapulco, sur les côtes du Mexique, vers la Mer du Sud, tous les ans au mois de Décembre. Le trajet est de près de 3000 lieues, & dans cet espace immense, ce Vaisseau ne rencontre d'autres terres que les petites Isles des Larrons. Le Gallion rapporte des Indes toutes sortes de denrées & de marchandises; du poivre, des cloux de girofle, de la canelle, de la muscade, du macis; des porcelaines de la Chine & du Japon, des toiles de coton de toutes sortes, des toiles peintes, des mousselines, des soies; des pierres précieuses.

ses, différentes dragées médicinales, & de la poudre d'or. Vers le même temps, il part de Lima dans le Pérou un Vaisseau richement chargé pour se rendre à la Foire d'Acapulco, qui se tient à l'arrivée du Gallion. On évalue ordinairement à deux millions de pieces de huit (qui sont des pieces d'argent) le chargement de ce Vaisseau; ce qui forme près de 450000 livres sterling, ou environ dix millions argent de France. Plusieurs autres Vaisseaux partent encore des côtes du Pérou & du Chili, pour se rendre à Acapulco. Outre le commerce des marchandises apportées des Philippines, il se fait des échanges réciproques; & c'est dans cette Foire qu'on voit abondamment rassemblées les plus belles productions de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique. Cette Foire dure quelquefois trente jours; mais aussi-tôt que les marchandises sont vendues, ou échangées, & toutes les affaires terminées, le Gallion se prépare pour retourner aux Philippines. Il ne porte guères que de l'argent avec quelques marchandises de l'Europe, & quelques productions de l'Amérique. Je parle, en supposant toujours

qu'il n'y a qu'un Vaisseau Espagnol qui commerce aux Philippines , comme en effet il n'y en a qu'un , qui est le Gallion de 1200 tonneaux ; mais il est ordinairement accompagné d'un autre Vaisseau , qui , sous prétexte de lui servir de convoi , est toujours si chargé de marchandises , qu'il seroit hors d'état de défendre le Gallion , s'il venoit à être attaqué. Le Gallion a quelquefois plus de 1000 personnes sur son bord , soit gens appartenants à l'équipage , soit passagers. Il n'est point dans l'Univers de commerce où l'on s'enrichisse aussi promptement & plus aisément. Le Capitaine du Vaisseau , les Pilotes , les Matelots , & généralement tous ceux qui ont de l'emploi sur le vaisseau , font dans un seul voyage des gains assez considérables pour vivre fort à l'aise chacun dans son état. L'Écrivain du voyage de l'Amiral Anson dit qu'une partie du profit qui revient du commerce de ce Gallion , est appliqué à l'entretien des Missions religieuses.

Ce commerce immense , qui se fait directement entre les Sujets des diverses dominations d'Espagne , enrichit peu cependant les Espagnols. L'or &

l'argent sortent on ne sçait comment & petit-à-petit de leurs riches possessions, pour n'y plus rentrer. La plus grande partie des marchandises apportées des Philippines à Acapulco, ne sont point du produit des pays soumis à l'Espagne : elles sont fabriquées & travaillées ailleurs. Les Espagnols ne font rien pour balancer la perte de l'argent qui sort continuellement de l'Amérique. Les Chinois sont les Négocians qui ont le plus fort intérêt dans le Gallion ; c'est aux Chinois que les Espagnols doivent la manière dont ils ont frappé & marqué les lingots pour les faire entrer dans le commerce. Lorsque la Foire d'Acapulco est passée, cette ville semble devenir déserte, quoiqu'elle soit toujours considérable, & qu'elle fasse seule toute l'année le commerce avec le Pérou & le Chili, mais commerce qui n'est pas fort étendu. Les marchandises que le Gallion a débarquées à Acapulco, sont conduites sur des traînaux jusqu'à la ville du Mexique, d'où elles partent sur des chariots pour la Vera-Cruz, De-là elles sont envoyées à la Terre-ferme, & dans d'autres contrées méridionales ; quelquefois même il s'en expédie pour l'Europe.

Acapulco est sur la Mer du Sud, ou la Mer Pacifique, & au sud de la ville de Méxique, dont elle est éloignée de soixante à soixante & dix lieues. Il est étonnant que cette ville de Méxique, qui n'est point située sur la mer, qui n'a ni port, ni rivière navigable, fasse le commerce le plus immense. C'est dans cette ville que passent toutes les richesses des deux Mondes, & qu'elles y sont déposées. Elle est l'entrepôt de tout le commerce qui se fait entre l'Europe & l'Amérique d'une part, & entre l'Asie & l'Amérique de l'autre. Les plus riches Négocians de la terre y font leur résidence, & tous les effets qui ont lieu dans le commerce, passent de cette ville à Acapulco, pour les Philippines, ou à la Vera-Cruz, pour la Terre-ferme. On emploie à tirer les marchandises un nombre infini de mules, de chevaux & de charriots. C'est encore dans cette ville que l'on envoie, de toutes les parties de l'Amérique Espagnole, l'or & l'argent pour être frappés & marqués au coin du Roi; il y a des Officiers de la Couronne qui prennent le cinquième dû à la Couronne. On y travaille beaucoup de vaisselle d'or &

d'argent, dont la plus grande partie est envoyée en Europe. En un mot, tout y respire un air de grandeur, de richesses & de magnificence. On voit à chaque pas de grandes boutiques toutes brillantes d'or, d'argent & de pierreries. La forme qu'ils donnent à ces sortes d'ouvrages surprend quelquefois autant l'imagination, que cette immense quantité de richesses étonne l'esprit.

Le commerce entre l'Espagne & ses Colonies d'Amérique, est la partie la plus considérable du commerce extérieur des Espagnols, & c'est tout ce qui soutient leurs forces maritimes. Leurs Vaisseaux fréquentent fort peu les ports des Royaumes de l'Europe, sur-tout depuis notre dernière rupture avec la France; & l'on peut dire qu'ils ne se soutiennent dans le commerce général de l'Europe, que par celui qu'ils font en Amérique. Quant à leur commerce intérieur, c'est très-peu de chose, & il n'est pas même proportionné au nombre des habitans. Apparemment que la situation du pays, la nature du climat, & l'abondance de toutes les productions nécessaires à la vie, dont ils jouissent, les empêchent de chercher ailleurs ce qu'ils trouvent chez eux.

La grande erreur de la politique Espagnole , est de n'avoir jamais fait attention à la vérité de cette maxime : *Que l'industrie , les arts , & le travail des mains , sur-tout pour les besoins de première nécessité , sont des sources de richesses plus sûres & plus durables , que toutes leurs mines d'or & d'argent.* Éblouis par les trésors de l'Amérique , ils ont fixé toute leur attention de ce côté-là , & n'ont eu pour objet que de s'en approprier les dépouilles exclusivement à toutes les Nations. Mais , qu'en est-il arrivé ? Ils ont négligé l'agriculture & les Manufactures ; ils ont contracté un mépris étonnant pour les arts mécaniques , & même pour les arts libéraux. De-là l'Espagne s'est insensiblement dépeuplée ; ses forces militaires se sont affoiblies ; une misère effroyable , au milieu de tant de richesses , s'est fait sentir de toutes parts ; ils sont enfin tombés dans une décadence^(*) dont ils ont été long-temps à se relever. Depuis quelques années , le Ministère d'Espagne semble s'être apperçu de cette méprise ; il fait aujourd'hui tous ses efforts pour répandre parmi le peuple un esprit d'industrie. La Cour a pour cet

G iv

(*) Cette décadence est bien aujourdhui frappante aujourd'hui (1827), que l'Espagne ne possède plus une seule pouce de terre dans tout le vaste continent de l'Amérique.

effet établi des Manufactures dans plusieurs endroits du Royaume; mais malgré la faveur & les privilèges accordés à ceux qui les tiennent, il paroît que leurs progrès sont fort lents.

Leurs Manufactures de laines les plus considérables, sont celle de Ségovie, dont j'ai déjà parlé, celles de Valdemoro, de Guadalajara, de Sarragoce, d'Aguilar & de Barcelonne. Ces Manufactures, telles qu'elles sont aujourd'hui, doivent leur établissement & leurs progrès, suivant *Ustaritz*, aux soins & à l'attention du Duc de Ripperda, qui en avoit la direction en l'année 1724. Les anciennes Manufactures de soies sont principalement dans les Provinces d'Andalousie, de Valence & de Murcie. Celles qui sont en Catalogne, sont plus nouvelles. La première, & la principale, est celle de Talavera de la Reyna, dans la nouvelle Castille, où se fabriquent les étoffes d'or & d'argent. Il y en a encore une à Madrid; mais on n'y fabrique que des lustrines & d'autres étoffes légères. La Corrogne a une Manufacture de toiles, qui fournit, dit-on, tout le linge de la Table du Roi, & il y en a une autre à Ségovie. On a

técemment établi une Manufacture de porcelaine dans le Palais de Buen - Retiro , à Madrid ; & l'on a fait venir de Saxe des ouvriers , pour y travailler. On a encore nouvellement élevé dans cette même ville une Manufacture de Tapisseries , & une Manufacture de Cartes , parce que les plus belles Cartes de l'Espagne , qui se fabriquent à Barcelonne , sont prohibées à Madrid. Enfin on voit actuellement une Verrerie à Saint - Ildephonse , une Manufacture d'Épées à Tolède , des Forges de fer dans la Biscaye , & une Papeterie à Ségovie. La poterie des Espagnols est excellente , & la meilleure se fabrique à Talavera de la Reyna. On m'a dit que leurs métiers en soies , en laines & en toiles , pouvoient se monter dans toute l'étendue du Royaume au nombre de vingt mille ; mais je ne garantis pas que ce calcul soit exact. Au reste , si leurs Manufactures ne sont pas aujourd'hui aussi florissantes qu'elles ont pu l'être autrefois , & s'ils manquent de beaucoup de choses nécessaires aux agrémens de la vie , ce n'est pas seulement à leur indolence , & à leur avidité pour l'or de l'Amérique qu'ils doivent s'en

prendre. Voici le précis d'un Mémoire présenté à Charles II , par *Don Emanuel de Lira* , alors premier Secrétaire d'État , qui touche une des principales sources du mal.

L'Auteur , après avoir proposé l'établissement d'une Compagnie générale de Commerce , dans laquelle tous les Etrangers pourroient être admis , ajoute :

» Il n'y a qu'un seul obstacle de notre
» côté , qui puisse empêcher l'établisse-
» ment de cette Compagnie. Il est
» grand , je l'avoue ; mais il n'est pas
» insurmontable , sur-tout dès que Vo-
» tre Majesté sera bien persuadée qu'en
» levant cet obstacle , on remédiera à
» plusieurs désordres introduits parmi
» nous , & qu'on empêchera même
» que nos sacrés Mystères ne soient
» journellement profanés. Cet obstacle
» est dans la loi établie en Espagne , &
» dans les Décrets de l'Inquisition ,
» portés contre les Juifs & les Héréti-
» ques.

» Je n'ignore pas , Sire , que la plus
» grande gloire de l'Espagne est d'être
» la seule Nation de l'Univers , qui se
» soit conservée jusqu'ici pure & in-
» tacte dans la foi Catholique , Apof-

» tolique & Romaine ; c'est-là , Sire ,
 » ce qui donne à Votre Majesté , à juste
 » titre , le nom de *Majesté Catholique* ,
 » que vous soutenez avec tant de zèle
 » & de religion. Je sçais bien aussi qu'il
 » n'est pas d'institution plus sainte &
 » plus salutaire , que celle du *Saint Tri-*
 » *bunal*. Mais je suis en état de faire
 » voir à Votre Majesté , si elle veut me
 » le permettre , qu'en accordant aux
 » Hérétiques , & même aux Juifs , la
 » liberté de commercer en Espagne , il
 » ne peut en résulter aucun préjudice
 » au Royaume , ni au glorieux titre de
 » Majesté Catholique , ni aux loix &
 » aux prérogatives de l'Inquisition.

» Ma réputation est sans tache , j'ose
 » le dire ; & je me flatte que personne
 » ne peut soupçonner la foi que je pro-
 » fesse. Je suis bon & zélé Catholique ,
 » & je ne cesse point de l'être , en pro-
 » posant à Votre Majesté d'accorder la
 » liberté de conscience dans ses Royau-
 » mes , parce qu'une telle liberté pré-
 » viendra les profanations sans nombre
 » qui se commettent tous les jours.

» N'est-il pas vrai , Sire , que les pri-
 » sons de l'Inquisition , dans toute l'é-
 » tendue de l'Espagne , sont remplies

» de Juifs & d'Hérétiques qui ont pro-
» fané nos Sacremens , en affichant l'hy-
» pocrisie , & en contrefaisant les vrais
» & dévots Catholiques ? N'est-il pas
» encore vrai qu'un nombre infini d'au-
» tres sujets , Juifs ou Hérétiques , se
» tiennent cachés parmi nous , mas-
» quant leur vraie croyance , & par-
» ticipant néanmoins tous les jours à
» nos Sacremens , d'une manière indi-
» gne , ou par dérision ? Un tel scandale
» ne se voit jamais dans les pays où la
» tolérance est reçue , & où l'on permet
» la liberté de conscience. Tant il est
» vrai que l'avidité des étrangers pour
» nos richesses l'emporte sur la crainte
» des punitions divines & humaines !

» Nous pourrions accorder aux Na-
» tions étrangères qui commerceroient
» à Cadix , à Séville , ou dans quelque
» endroit où la Compagnie de Com-
» merce auroit son établissement , le
» libre exercice de leur religion pour
» eux seuls , de la même manière que
» les Hollandois , & différens Princes
» Protestans d'Allemagne l'accordent
» aux Catholiques Romains qui sont
» sous leur domination , c'est-à-dire ,
» sans tolérance manifeste. Alors les

» étrangers hétérodoxes , intéressés dans
 » cette Compagnie , leurs Commis ,
 » leurs Agens & leurs Domestiques
 » jouiroient d'un avantage qui rendroit
 » leur séjour en Espagne plus agréable.
 » Alors tous ces Négocians étrangers
 » qui commercent ici , seroient satis-
 » faits , & nous le serions les premiers
 » nous-mêmes , puisque nous nous se-
 » rions délivrés de tous ces ennemis
 » secrets de nos sacrés Mystères , que
 » nous écarterions par ce moyen de
 » nos Temples & de nos Autels. Car
 » comme c'est l'intérêt qui leur donne
 » le courage de franchir toutes les crain-
 » tes & tous les dangers , ce même es-
 » prit d'intérêt les rappelleroit tous dans
 » le seul lieu qui leur seroit prescrit ,
 » pour se livrer paisiblement à leurs
 » déplorables erreurs.

» L'exemple que l'Eglise de Rome
 » a donné depuis plusieurs siècles , mon-
 » tre à Votre Majesté , que ce n'est point
 » du tout un acte contraire à la religion ,
 » que de tolérer un culte opposé au nô-
 » tre. Rome a donné aux Juifs une
 » Synagogue , & a permis aux Grecs de
 » célébrer les Mystères suivant leur Li-
 » turgie , sans cependant par-là com-

» promettre l'auguste prérogative qu'el-
» le a d'être le siège immuable de notre
» sainte religion. Cet exemple a été
» suivi par le Grand-Duc de Toscane,
» à Livourne, & par plusieurs autres
» Princes Chrétiens.

» Depuis le Traité conclu par le
» Connétable de Castille & les Minis-
» tres de Jacques I, Roi de la Grande-
» Bretagne, les Marchands Anglois,
» malgré la différence de religion, ont
» obtenu la liberté de trafiquer dans
» nos ports.

» Le Père de Votre Majesté, de
» glorieuse mémoire, accorda la mê-
» me chose aux Hollandois; &, par le
» Traité de Munster, il s'engagea mê-
» me de leur fournir une place honnê-
» te & convenable pour enterrer leurs
» morts.

» Ainsi, le pas le plus difficile est
» fait. Quant aux autres points, on
» peut prendre de sages précautions,
» pour empêcher le venin de l'hérésie
» de répandre sa contagion ».



LETTRE XVIII.

État des Monnoies.

Pecuniam probant veterem & diu notam.

Tacit. de Morib. Germ.

IL est assez difficile d'entendre bien la partie des Monnoies Espagnoles, surtout lorsqu'on n'est ni Commerçant, ni versé dans la matière des Changes. On tient ordinairement les Livres en Espagne, & l'on expédie presque tous les comptes, par *réales de vellon*, & par *maravédís*; on ne connoît guères que ces deux especes.

Le maravédi est la plus basse des monnoies de cuivre, & les comptes mêmes du Roi sont tenus en maravédís. Qui croiroit que tous les revenus de l'Espagne, & toutes les richesses immenses qu'on apporte du Pérou & du Mexique, sont comptés annuellement en pieces de cuivre trois fois au-dessous de notre *fardin*, & d'environ la valeur de deux deniers, argent de France?

La réale de vellon, est la plus petite des monnoies d'argent; c'est la 90^e partie d'une livre sterling, égale à deux sols & demi Anglois environ, ou à cinq sols argent de France.

Cependant cette maniere de compter par maravédís & réales de vellon, n'est pas la seule en usage. Les Registres des pensions données par la Cour, & les comptes des paiemens de l'armée, sont tenus en écus & en ducats, *escudos* & *ducados*, mais écus & ducats de cuivre réduits en réales. Il y a des Marchands & des Maisons particulières qui ne peuvent compter que de cette maniere; mais on achette ou l'on vend rarement quelque chose, sans compter par réales & maravédís. Dans quelques Provinces, ils ont une ancienne maniere de calculer qui n'est propre que là, & qui n'est point usitée ailleurs.

Nos Marchands Anglois achettent & vendent en pieces de huit, & comptent par piastrés. La piastre est l'ancienne piece de huit, composée de quinze réales & de deux maravédís. On compte aussi quelquefois par pistoles, non par pistoles d'or, ni même par pistoles com-

munes, qui valent 75 réales & dix maravedis, mais par piaftres de foixante réales, appellées doublons, *Doblon efectivo de auro.*

Dans les Bureaux des rentes décimales, ou des dixmes recueillies par l'Archevêque de Tolède, les comptes, fuyant l'ancienne manière, se font en deniers, & il en faut dix pour un maravedi. Il n'y a pas moins de cinquante Commis occupés continuellement à cet ouvrage. Quels Regîtres volumineux ne faut-il pas pour un compte annuel de 30000 livres sterling, ou d'environ foixante mille livres, argent de France, qui se fait en une monnoie trente fois plus petite qu'un fardin, ou quinze à feize fois moindre qu'un liard de France !

Les monnoies & la manière de compter étant différentes dans presque toutes les Provinces d'Espagne, il est nécessaire que chaque Marchand de ces Provinces établi à Madrid, tienne les comptes à la façon de son pays. Quoiqu'il y ait dans une même rue plusieurs Marchands de différentes Provinces, le Teneur de Livres d'un de ces Marchands ne se connoît pas plus aux Li-

vres de l'autre, qu'un Lapon ne connoît les comptes d'un Chinois, & un Chinois les comptes d'un Lapon.

Dans la *Hazienda*, qui est le Trésor Royal, on tient les comptes en millions de maravédís. Mais dans presque tous les Bureaux de l'Espagne, on compte ou par deniers, ou par *cornados*, ou par blancs, écus & ducats, qui sont d'anciennes divisions.

Toutes ces menues monnoies, dont les Espagnols se plaisent à remplir leurs Regîtres, doivent, comme vous vous l'imaginez bien, rendre leurs comptes longs & fastidieux. Il est vrai qu'ils ont l'avantage de rendre par cette voie leurs comptes d'une grande exactitude. Une erreur de calcul est plutôt & plus aisément découverte, lorsque la somme est divisée en tant de parties égales, qui tiennent lieu d'un nombre infini de fractions.

Trois maravédís & $\frac{1}{5}$, font un fardin Anglois, ou deux liards de France environ; 34 maravédís font une réale de vellon, & 90 réales font notre livre sterling, ou 23 livres argent de France, environ.

Les Auteurs qui ont écrit sur les

monnoies d'Espagne, font mention du maravédi d'argent; mais ces pieces, qui ont pu exister autrefois, n'ont plus de cours aujourd'hui.

Les besoins pressans où s'est trouvé le Gouvernement d'Espagne, & les expédiens sans nombre qu'il a été obligé de mettre en usage pour y pourvoir, ont occasionné plus d'altération dans les monnoies en Espagne, que dans aucun autre Royaume de l'Europe, sur-tout de l'année 1642 à 1688, & pendant la guerre de la succession de Charles II. Sous le regne de Philippe IV, en 1642, le désordre étoit si grand dans les monnoies, qu'une piece de huit qui avoit passé dans le mois d'Août pour douze réales, & un doublon qui en valoit 45, étoient montés dans le mois d'Octobre suivant, la piece de huit, à 25 réales, & le doublon, à 89; & qu'elles tomberent au mois de Décembre, à 24 & à 87 réales.

M. Orry, qui depuis fut Contrôleur Général des Finances en France, fut mandé trois fois par Philippe V, pour venir en Espagne rétablir l'ordre dans les Finances.

Les monnoies en Espagne ayant été rarement refondues, il y a une multitude étonnante de différentes especes. On fit une grande faute, à l'avenement de Ferdinand d'Arragon à la Couronne de Castille, de n'avoir pas fait frapper une monnoie qui pût avoir cours dans toute l'Espagne réunie alors sous un seul Souverain. Cette seule circonstance fait voir combien le génie des Espagnols est peu tourné vers le commerce. Car, qu'y a-t-il de plus contraire au commerce, que d'être perpétuellement obligé de changer de monnoie en passant d'une Province à l'autre, & que l'espece qui a cours en Castille, ne puisse passer en Catalogne, ni dans l'Arragon, &c. &c?

Il y avoit anciennement en Espagne plusieurs villes où l'on battoit monnoie : & telles étoient entr'autres, Madrid, Séville, Ségovie, Cuenza dans la nouvelle Castille, Sarragosse, Barcelonne & Valence. Il n'y a plus aujourd'hui que les deux premières qui aient une Cour des Monnoies ; mais on en compte quatre en Amérique, sçavoir, à Lima, au Potosi, à Mexique & à Guatimala.

Afin de vous donner, Monsieur, une idée claire de toutes ces différentes espèces de monnoies, je vais commencer par les pieces de cuivre, avant que de traiter des monnoies d'or & d'argent.

La plûpart des monnoies de cuivre, sont irrégulières & informes; il y en a de quatre sortes, le *maravédi*, l'*ochavo*, le *quarto*, & la *pieza de dos quartos*; ou le huit, le quart & la piece de deux quarts.

34 maravédís valent une réale de vellon.

2 maravédís valent un *ochavo*, & 17 ochavos une réale.

4 maravédís font un *quarto*, & 8 quartos $\frac{1}{2}$ une réale.

8 maravédís font une *piece de deux quartos*.

Et 4 pieces de deux quartos $\frac{1}{2}$, font une réale.

Philippe V, en 1718, ordonna qu'on frapperoit des pieces de cuivre pur, cordonnées, sans alliage, & que d'une livre de cuivre on feroit 51 quartos, 102 ochavos, & 204 maravédís.

Il est parlé de maravédís dans une Charte Latine donnée à la Cathédrale



de Ségovie, par Alphonse, en 1160. On les nomme *marabatini* ; ce qui fait voir que le mot *maravédi* est Arabe, quoique Covarruvias pense qu'il soit Goth. *Maravédi* est un abrégé d'*Almaravédi*, mot Arabe.

Toutes ces dénominations & ces petites divisions des monnoies de cuivre en Espagne, doivent probablement leur origine à la rareté des especes. Mais, quoique le *maravédi* nous paroisse d'un prix si vil, puisqu'il en faut 34 pour une réale, le *Teruncius* des Romains, selon quelques Auteurs, n'étoit pas une monnoie bien différente, puisqu'il ne falloit guères moins de 34 *Teruncii* pour faire un petit sesterce, dont la valeur étoit à-peu-près la même que celle d'une réale. Cela pourroit donner lieu de croire que la réale vient des Romains, quoique le *maravédi* soit Arabe. L'écu d'or en Espagne, *Escudo*, a toujours été appelé chez les Romains *Aureus* ; & il étoit encore connu en Espagne sous cette dénomination, du temps de Ferdinand le Catholique.

La plus ancienne monnoie d'Espagne a été frappée sur une monnoie

Punique. Comme les Carthaginois ont été long-temps maîtres de l'Espagne entière, il n'est pas étonnant que les Espagnols aient voulu avoir des monnoies à leur imitation. Jusqu'ici les Sçavans ont fait de vains efforts pour deviner les caractères qui sont sur cette monnoie ; toutes leurs recherches ont été infructueuses, & l'on appelle aujourd'hui ces vieux monumens, *Medallas desconocidas*, Médailles inconnues. Le sçavant Evêque de Tarragone, *Antonio Augustino*, s'est donné pour cela des peines infinies, sans avoir pu en venir à bout. Voyez Gui Patin, *Hist. des Med.* & Joubert, *Hist. des Med. Instit.* 7.

Les monnoies de cuivre Espagnoles sont si grossières, & si mal frappées, qu'on croiroit qu'elles sont plutôt les monnoies d'un peuple sauvage & barbare, que d'une Nation polie & civilisée. Depuis plusieurs siècles ils connoissent les monnoies Romaines ; on en trouve souvent chez eux, & il s'en vend tous les jours : comment n'ont-ils jamais tenté d'avoir de semblables monnoies, quand même ils auroient craint de ne pas réussir ?

Strabon assure que la monnoie d'argent , en Espagne , consistoit , de son temps , en pieces fort petites & fort minces , qui avoient été raffinées trois fois par le feu. Cet argent devoit être fort pur en effet ; mais puisqu'il étoit sans alliage , il devoit faire une monnoie détestable & mal frappée. Les especes de cuivre , dans ce temps-là , devoient être pour le moins aussi barbares que celles dont se servoient nos anciens Bretons , & dont parle César dans ses Commentaires.

Les *quartos* frappés sous Philippe V , sont les plus belles monnoies de cuivre qu'ils y ait en Espagne. Lorsqu'on demande aux Espagnols pourquoi les autres sont si mal faites , ils répondent , que les malheurs des regnes précédens ayant totalement épuisé les finances , on a été obligé de suppléer aux besoins de l'État , en frappant à la hâte des quantités immenses de pieces de cuivre ; en sorte qu'il y a aujourd'hui en Espagne dix fois plus de monnoie de ce métal qu'il n'en faut pour une circulation libre & aisée dans un si grand Royaume. Cette monnoie est devenue
si

si onéreuse dans le commerce, que les Marchands aiment mieux perdre un & demi pour cent, que de recevoir leurs paiemens en pieces de cuivre. D'un autre côté, le Ministère n'ose pas retirer cette immense quantité de pieces de cuivre, parce qu'il faudroit donner des pieces d'argent en retour. On craint d'ailleurs que la diminution des pieces de cuivre ne fit une révolution parmi le peuple, & ne causât du désordre dans les Provinces. Il paroît cependant que la Cour pourroit faire retirer au moins vingt millions de ces pieces, & y substituer de l'argent blanc, sans que cela causât du trouble & de la confusion. On rendroit, au contraire, un très-grand service à toute la Nation; & la perte modique que le Roi pourroit faire, seroit bien-tôt réparée par l'accroissement du commerce intérieur qui prendroit de nouvelles forces. Je comprends bien que le Ministère doit être fort embarrassé. Le seul expédient dont on s'est servi jusqu'à présent, c'est de faire des sacs de ces pieces de cuivre, & de les envoyer en Amérique pour être répandus dans les Provinces. Mais malheur au

commerce des Villes & des Provinces, où les paiemens se font en cuivre !

Quant aux monnoies d'argent,
La réale de vellon, vaut 34 maravedis.

La réale de Plata, vaut 2 réales de vellon.

La pesete courante, est égale à 4 réales de vellon.

La demi-réale de Plata, *Colunario*, (à une colonne) vaut 1 réale & $\frac{1}{4}$ de réale de vellon.

La réale de Plata, *Colunario*, 2 réales de vellon $\frac{1}{2}$.

La réale à deux colonnes, 5 réales de vellon.

Le *Medio peso*, 10 réales de vellon.

La *Ségovienne*, ou la *piece de 8 du Mexique*, ou le *dollar*, ou le *peso*, 20 réales de vellon.

Mais si cette piece est réellement une *Ségovienne*, c'est-à-dire, une de ces pieces frappées à Ségovie en 1718, elle ne vaut que 16 réales de vellon, & le demi-peso 8 seulement.

Ainsi vous voyez, Monsieur, que les Espagnols ont huit fortes de monnoies d'argent. Ils ont aussi des especes ima-

ginaires, comme nous avons notre livre sterling; & comme les livres & les pistoles de France, qui sont des monnoies fictives.

1°. L'écu de vellon, *escudo*, vaut 10 réales de vellon.

2°. Le ducat de vellon, *ducado*, vaut 11 réales & un maravédi.

On compte par ducats, dans les Contrats de mariages, dans les états des appointemens, des pensions & des revenus Ecclésiastiques.

3°. Le *dollar*, ou la vieille piece de huit, appelée communément *la piastre*, vaut quinze réales de vellon & deux maravédis. Lorsque dans quelques comptes avec les Commerçans, on n'est pas convenu de folder en telle & telle espece, on compte toujours par piastres.

4°. Le ducat de la nouvelle Plata, vaut seize réales de vellon, & soixante-dix maravédis.

5°. Le ducat double de Plata, vaut 20 réales de vellon, 25 maravédis, & $\frac{15}{16}$ de maravédi.

Il est à remarquer que les pieces d'argent réelles effectives n'ont aucune ef-

figie de Rois ; que celles qui n'ont qu'un bouclier ou qu'une cotte d'armes , si elles sont avant 1733 , ont été frappées en Europe , & que toutes celles qui n'ont qu'une croix ou un chiffre l'ont été en Amérique. Mais , depuis 1733 , les monnoies d'Espagne & d'Amérique ont été marquées des mêmes caractères & des mêmes figures.

La réale de vellon est la plus basse des especes d'argent ; & , malgré sa matiere , elle retient toujours l'ancienne dénomination du métal dont elle étoit autrefois ; car *vellon* signifie *cuivre*. Cette espee étoit donc originairement de cuivre , & lorsqu'on l'a réduite en piece d'argent , elle a retenu son premier nom. Cependant aujourd'hui , lorsque les commercans veulent être payés en argent blanc , ils s'expriment par *argent-vellon* , & appellent le cuivre , *cobre* ou *calderilla*.

Le *peso duro* , le *gourdo* , le *dollar* , ou la piece de huit d'Espagne , sont fort connus en Angleterre. Il y a quatre sortes de *dollars* ; deux quarrées , dont l'une est de Lima , l'autre de Séville ; & deux rondes , dont l'une a des pilliers,

Depuis 1735, on n'a point frappé de dollars quarrés. Philippe V avoit ordonné que dorénavant ces sortes de pieces seroient toutes frappées uniformément & arrondies. Les dollars de Ferdinand VI ont les armes de Castille & de Léon, écartelées de France, avec ces mots : R. FERDIND. VI. D. G. HISPAN. ET IND. REX. Sur le revers, on voit deux globes surmontés d'une couronne entre deux colonnes, avec ces mots, *nec plus ultrà*, d'un côté; & de l'autre, *utraque unum*. Ces monnoies sont appellées, *colunarios*, ou *pieces à colonne*, à cause de ces deux pilliers, qui font allusion aux colonnes d'Hercule. Ces pieces pesent exactement une once d'argent, & elles sont en proportion avec l'or, comme quinze est à un; car quinze de ces pieces sont égales au *doblon de à ocho*, qui est d'une once d'or. Lorsque ces pieces à colonne sont dans le Change à 52 sols, argent d'Angleterre, un Commerçant gagne quatre pour cent.

Comme l'argent est beaucoup plus rare que l'or en Angleterre, ceux qui y ont apporté de ces dollars, y ont beaucoup ga-

gné, tandis qu'on n'a pas fait la moindre attention aux piéces d'or. La Banque a donné jusqu'à cinq shélings & quatre sòls de la piéce ; & même depuis la prise de l'*Hermione*, le prix de ces dollars a monté jusqu'à cinq shélings, huit, cinq shélings dix sòls ; ce qui fait près de sept francs, argent de France.

La piéce de huit doit son nom à la valeur qu'elle exprime ; c'étoit originaiement une réale ou un dollar de huit réales d'argent. Comme il y a aujourd'hui trois sortes de piéces de huit, cela met un peu de confusion dans les comptes ; mais il est aisé de se mettre au fait.

La vieille piéce de huit étoit, comme je viens de dire, de la valeur de huit réales d'argent. Par laps de temps, elle avoit perdu près de la valeur d'une demi-réale d'argent, & ne passoit plus que pour quinze réales de vellon, & deux maravédís. Dans la suite, les Espagnòls ayant frappé de meilleures espéces en argent, ils augmentèrent la valeur de ce dollar de deux réales d'argent entières ; ce qui lui donna la va-

leur de vingt réales de vellon qu'il a maintenant. Mais comme il restoit encore plusieurs de ces pieces de huit qui n'avoient pas été refondues, les Marchands, ne pouvant se défaire de leur ancienne routine, continuerent à compter sur le pied de quinze réales & deux maravédis. Cette coutume subsiste toujours, quoique depuis long-temps il n'y ait plus de ces anciennes pieces de huit, & c'est ce qu'ils appellent *compter en piastras*. Ainsi la piastra ne désigne pas seulement la piece de huit effective, qui est de vingt réales, mais encore l'ancienne piece de huit qui est la piastra fictive. Le change de la piastra est au pair, ou à quarante sols d'Angleterre.

La troisième sorte de pieces de huit, est celle de Séville de l'année 1718. Cette monnoie fut frappée sur l'ancien tau de huit réales d'argent, ou de seize réales de vellon. Elles ont cours encore aujourd'hui sous cette dénomination; mais elles sont fort rares, & on en trouve peu dans le commerce.

En 1726, Philippe V ordonna que les pieces de huit passeroient pour neuf

réales & demie d'argent de Province, c'est-à-dire, pour 29 réales de vellon; ce qui étoit une réale de moins, suivant le cours d'aujourd'hui. On vouloit alors les faire revenir à la monnoie.

Ce Monarque établit en 1728 une Junte pour régler les monnoies, & donner une juste valeur aux especes. En conséquence, il fut ordonné que les réales modernes de 8^o & de 4^o seroient rondes & cordonnées, & que le poids de marc seroit de soixante-huit de ces réales; que la vieille réale *de à ocho*, ou de huit, passeroit dorénavant pour dix réales d'argent, ou de vingt réales de vellon; la réale *de quarto*, pour cinq réales d'argent; le marc, pour quatre-vingt réales; l'once, pour dix réales d'argent, ou vingt réales de vellon, & ainsi des autres à proportion.

A l'égard des monnoies d'or, on ne connoissoit anciennement en Espagne que quatre sortes de pieces d'or, dont la proportion étoit fort exacte; le *doblon*, le *semi-doblon*, le *quart de doblon* & le *huitième de doblon*. Le doblon étoit de huit; le semi-doblon, de quatre; le quart de doblon, de deux;

& le huitième de doblon, d'un, c'est-à-dire, d'un demi-quart d'once. Il y a eu depuis un seizième d'ajouté.

1°. L'*escudito de oro*, ou le petit écu d'or, vaut vingt réales de vellon.

2°. L'*escudo de oro*, ou le gros écu d'or, vaut trente-sept réales & vingt-deux maravédis.

3°. Le *doblon de à cinco*, ou la pistole d'or, égale soixante-quinze réales & dix maravédis.

4°. Le *doblon de à quatro*, ou la double pistole d'or, vaut cent cinquante réales & vingt maravédis.

5°. Le *doblon de à ocho*, ou la pièce d'or de huit, ou de quatre pistoles d'or, vaut trois cent-une réales & six maravédis.

Les Espagnols ont aussi des espèces d'or fictives, comme le double ducat, *dobla de oro*, égal à quatorze réales & neuf maravédis, dont les Médecins & les Chymistes font usage dans leur commerce; & la pistole de soixante réales de vellon, dont les Négocians se servent dans les comptes.

Le doblon de huit, étoit originaiement de la valeur de huit demi-pis-

toles ; & c'est de-là qu'il a pris son nom de *doublon de à ocho escudos*, doublon de huit écus d'or, ou de huit demi-pistoles. Aujourd'hui ce même doublon vaut une réale de plus ; car soixante-quinze, multipliés par quatre, devroient ne donner que trois cents, & cependant le doublon de huit a cours pour trois cent-une réales & six maravédís. Il n'y a point de colonnes sur les piéces d'or d'Espagne.

En 1728, il fut ordonné par Philippe V, que le doublon de huit seroit reçu pour seize vieilles piéces de huit, ou vingt dollars de Province ; le doublon de quatre, pour huit des mêmes dollars ; le doublon de deux, pour quatre ; & l'écu d'or, pour deux dollars ou vingt réales d'argent.

Il y a trois sortes de doublons de huit : 1°. Le *doublon d'Amérique*, ou de Lima, quarré, ayant pour empreinte une croix & des chiffres ; 2°. Le *doublon de tête*, ou à la tête royale, avec ces mots : PHILIP. V. D. G. HISPAN. ET. IND. REX, ayant au revers les armes du Roi, & ces mots : INITIUM SAPIENTIÆ TIMOR DOMI-

NI ; 3°. Le *doublon de couronne*, ou portant la couronne royale, avec les armes du Roi, & ces mots : PHILIP. V. DEI GRATIA, & au revers une croix avec cette légende, HISPANIA-RUM REX.

Les pièces Portugaises, appellées en Angleterre pièces de 36, perdent beaucoup au change en Espagne. A la Corrogne, on ne voulut en donner que 152, 153, & pour le plus 156 réales; à Madrid, on donne quelque chose de plus : cependant, quand le Change est au pair, on devroit en donner 162 réales.





L E T T R E X I X.

Sur l'état de l'Agriculture.

LE terrain d'Espagne est extrêmement aride & desséché, soit à cause des chaleurs qui sont si violentes qu'elles tarissent les ruisseaux & les fontaines, soit que les pluies y soient trop rares, & que les terres ne soient jamais profondément humectées. Il y a près de cinq ans, qu'on fut dix-neuf mois en Castille sans avoir une goutte de pluie. La surface de ce terrain est presque partout, excepté dans les deux Castilles, inégale, raboteuse, & remplie de collines ou de montagnes.

Plusieurs Auteurs, & l'Abbé de Vayrac, entr'autres, ont douté qu'il y eût en Espagne des mines d'argent, parce que les Espagnols n'en font point exploiter. Cette conséquence n'est pas juste. Si les Espagnols ne fouillent pas les mines qui sont dans leur pays, c'est qu'ils ont pour maxime constante

de ne point entamer leurs mines d'Europe, tant que celles de l'Amérique ne seront pas épuisées. Un Auteur moderne dit expressément : *La prudence Espagnole, qui ne songe pas tant au présent qu'elle ne pense aussi à l'avenir, ne veut pas qu'on y mette les mains, tandis que celles des Indes auront de quoi fournir. Je trouve, ajoute-t-il, que c'est sagement fait à eux.*

Il est très-certain qu'il y a plusieurs mines d'argent en Espagne, sur-tout à *Guadalacanal*, dans l'Andalousie. Plusieurs Anglois ayant visité & examiné les terres des mines de *Guadalacanal*, les ont trouvées de si grande espérance, qu'ils ont offert de traiter avec le Gouvernement, & de se charger de leur exploitation. Quand on ne seroit pas aujourd'hui bien assuré que l'Espagne renferme dans son sein des mines d'argent, du moins on ne sçauroit douter que les Anciens n'y en connussent plusieurs. Polybe, Strabon & Tite-Live font mention des mines de l'Espagne. Caton établit un droit sur les mines d'argent & de fer des *Vergistans*, *Vergistanorum*. Tite-Live, L. 34.

Cependant, malgré la sécheresse du terrain & le défaut de pluies, si les habitans étoient industrieux, & qu'ils s'appliquassent à la culture des terres, ils verroient régner chez eux l'abondance, dont ils sont fort éloignés de jouir; car il y a des endroits où souvent le pain est fort rare.

Le génie dominant de ce peuple, est une aversion absolue pour le travail & la peine. Donnez à un Espagnol son manteau, son chapeau & son épée, avec un peu de vin & de pain, le voilà le plus content du monde: il ne songe plus ni au passé, ni à l'avenir; il ne pense qu'à jouir de son oisiveté, à se baigner, pour ainsi dire, dans son indolence.

Un des plus grands obstacles à l'agriculture, c'est, d'une part, le nombre infini d'Ecclésiastiques & de Moines dont fourmille l'Espagne, & de l'autre la grande quantité des fêtes ordonnées par l'Eglise qui privent l'État au moins d'un bon tiers du travail qu'il tireroit des habitans. Il faut ajoûter, pour troisième obstacle, la dépopulation. Toute l'Espagne en général, & la Province de

Grenade en particulier , n'ont jamais pu se relever du coup fatal qui leur a été porté par l'expulsion des Maures. Le pays en ressent encore plus violemment les effets , par le célibat des Prêtres , qui dépeuple encore l'État. Quand Philippe III , en 1610 , par un principe de religion , bannit du Royaume près de 800000 Maures , tous industrieux & adonnés à la culture des terres , il auroit dû chercher les moyens de réparer cette perte ; & vous devinez bien , Monsieur , celui qu'un Prince moins Catholique auroit trouvé sur le champ. Des gens instruits m'ont assuré , que le nombre des hommes & des femmes séquestrés du monde dans des Couvens , où ils sont morts pour l'État , se montoit à près de 200000 ames ; mais je crains que ce calcul ne soit un peu exagéré , & porté trop haut.

La dépopulation , en Espagne , doit encore une de ses causes à la stérilité des femmes , qui ne sont pas ordinairement fécondes , & sur-tout aux nombreuses émigrations des habitans en Amérique.

Pour remédier à une partie du mal ,

les Ministres de Philippe III & de Philippe IV encouragerent le mariage & l'agriculture par des récompenses & d'autres avantages ; mais leur mauvaise politique sur d'autres objets rendit tous leurs efforts infructueux.

Une autre circonstance très-nuisible aux progrès de l'agriculture , c'est que l'exportation du bled d'une Province à l'autre n'est pas permise en Espagne , excepté pour le Roi , & pour le service des armées de terre & de mer. Par cette mauvaise politique , il y a des Provinces qui sont obligées tous les ans d'envoyer chercher du bled en Afrique , en Italie , ou en Angleterre ; car il est moralement impossible que les moissons ne manquent pas dans quelques endroits , quand même on supposeroit , (ce qui n'est pas) que chaque Province peut produire assez de bled pour sa consommation. Il est vrai qu'il seroit bien impraticable en Espagne de vouloir transporter des bleds à une grande distance , puisque les plus grandes rivières , lorsqu'elles sont dans leur lit naturel , ne sont point navigables.

Pour moi , je m'imagine que les Es-

pagnols regardent en général le travail, & par conséquent le progrès des Arts, sur-tout de l'agriculture & de la navigation, comme une des suites du péché originel dont ils sont exempts. Car comment expliquer le fait suivant, s'il est vrai que le Conseil d'État de Charles II ait porté la délibération qu'on lui attribue ? Une Compagnie de Négocians & d'Ouvriers Hollandois s'étant présentée à ce Prince pour rendre le Mançanarès, qui passe à Madrid, navigable jusqu'au Tage, & le Tage navigable jusqu'à Lisbonne, offrit de faire, pour cette utile entreprise, toutes les avances & tous les frais nécessaires, sans qu'il en coûtât rien au Roi, pourvu seulement qu'on leur accordât un certain droit sur les marchandises qui seroient transportées par eau. Le Conseil de Castille examina les propositions, & après bien des assemblées, le résultat des délibérations fut : *Que, s'il avoit plû à Dieu que ces deux rivières fussent navigables, il n'auroit pas eu besoin de l'assistance humaine pour les rendre telles ; que, puisqu'il ne l'a voit pas fait, c'étoit une marque qu'il n'a voit pas cru que*

cela dût se faire ; & que de l'entreprendre alors , ce seroit violer les Decrets de la providence , & vouloir redresser les imperfections qu'il a mises à dessein dans ses ouvrages.

Outre le défaut de rivières navigables , les Espagnols ont trop peu de chemins propres pour les voitures ; car à peine dans la plûpart y a-t-il assez de place pour donner passage à deux mules de front. Un autre désavantage très-considérable pour l'agriculture , c'est que la vente d'une terre rompt le Bail du Fermier. C'est de-là que vient le proverbe Espagnol , *venta dehaze renta , la vente affranchit de la rente.* Rien de plus contraire aux bonnes loix & à l'équité , que cette pernicieuse maxime. Aussi les terres sont-elles rarement affermées en Espagne.

L'esprit militaire & les idées de Chevalerie dont les Espagnols ont toujours été remplis , plus ou moins , n'ont pas encore peu contribué à leur inspirer du dégoût , & même du mépris pour l'agriculture. Quiconque voyagera en Espagne , regardera , avec autant de surprise que de pitié , une étendue immense des